

Narbo Philo à Narbo Via

Une convention intitulée **Narbo Philo** a été signée pour l'année 2022-2023 entre le musée Narbo Via de Narbonne et l'Université Populaire de la Narbonnaise (UPN).

Il s'agissait chaque premier dimanche du mois (Entrée gratuite, condition nécessaire pour l'UPN) d'organiser, en alternance chaque mois avec les adultes et les enfants, une séance de deux heures, de 11h à 13h, constituée, sur un thème choisi en commun :

- d'une visite d'une demi-heure du musée autour du thème retenu, tenant lieu d'introduction, conduite par des médiatrices et médiateurs du musée : Jennifer Gomez, Jordy X et Marie Y ;

- suivie d'un atelier philo d'une heure et quart traitant de ce thème, animé pour les adultes par Michel Tozzi, professeur de philosophie et universitaire, et pour les enfants par Catherine Vermand, animatrice d'ateliers de philo pour enfants et Amandine Hours, directrice d'école et pratiquant des ateliers philo dans sa classe de CM2.

Les thématiques choisies **pour les adultes** furent :

- 1. L'inscription de l'humanité dans le temps.
- 2. Les enjeux de la connaissance du passé.
- 3. Que signifie la trace pour l'humain ?
- 4. Les civilisations sont-elles mortelles ?
- 5. Vivre la citoyenneté.
- 6. Avoir un métier.

Et **pour les enfants** :

- 1- T'aime ou t'aime pas ? - approche de l'Art
- 2- Le musée, l'archéologie et moi ? découverte du musée
- 3- Le mythe et moi : découverte et rôle des Mythes
- 4- L'homme et l'animal : Quelles relations, pour quels bénéfices ?

Nous avons pensé qu'il serait utile de laisser une trace de notre réflexion collective, pour montrer **l'intérêt de faire de la philosophie dans un musée ...**

On trouvera donc ci-dessous, pour les adultes, une introduction pour chaque séance de la thématique par Michel Tozzi, suivie d'une synthèse des discussions dans l'atelier philo par Marcelle Tozzi, animatrice d'ateliers philo ; et pour les enfants l'ensemble de leurs réflexions, synthétisées par Amandine Hours et Catherine Vermand.

NARBO PHILO ADULTE

Narbo via, Dimanche 2 oct. 2022 - Comment s'inscrit l'homme dans le temps ?

Introduction par Michel Tozzi

Nous voudrions montrer que l'on peut entendre la même question de plusieurs façons, par exemple scientifiquement et philosophiquement, ce qui amène une façon de la traiter différenciée, dans un registre de vérité différent.

I) Définir ce que l'on entend par **humanité**

Le terme *humanité* a plusieurs sens

1. Dans un premier sens, l'humanité désigne **l'ensemble des êtres humains** : elle a une dimension principalement biologique et descriptive en rapport avec l'évolution des espèces. C'est un synonyme de Homo Sapiens.
2. Dans un deuxième sens, évaluatif, il insiste sur **l'unité constitutive du groupe humain** et prend une dimension morale à prétention normative sur les visions tendant à créer une distinction entre ses membres. La source de cette unité constitutive est problématique : le patrimoine génétique, le partage d'une rationalité idéologique, d'un rapport à l'existence, ou encore la reconnaissance mutuelle : dans cette acception, l'humanité dispose d'une force expressive qui dépasse le débat du fondement conceptuel. Cette définition est celle qui donne sens au crime contre l'humanité et trouve un écho dans les questions de discriminations.
3. Enfin, dans un troisième sens, également évaluatif, il désigne une **prescription proprement comportementale, pour certains relevant d'un modèle existant mais qui, pour d'autres, représente une idée vers laquelle tend notre espèce**. Cette définition exprime son sens lorsque les actes réalisés par les genres sont relevés comme manquant d'humanité, ou encore qualifiés d'« inhumains ». C'est dans cette unique acception que prennent également sens les jugements populaires selon lesquels certains animaux ont plus d'humanité que certains humains.
4. Si on prend le premier sens du mot humanité, descriptif et non normatif, on est dans le champ de l'anthropologie, comme science de l'homme, au niveau biologique et culturel, et plus précisément de la paléanthropologie, qui étudie son évolution.
5. Que nous dit celle-ci ?

"Parmi les hominidés actuels, l'homo sapiens se distingue du point de vue physiologique par un mode locomoteur au sol exclusivement bipède, son cerveau plus volumineux et sa pilosité moins développée. Il faut ajouter à ces

critères l'existence d'une ménopause chez la femme, rare chez les autres hominidés.

Du point de vue de l'éthologie, et par rapport au reste du règne animal, l'*Homo sapiens* se distingue par la complexité de ses relations sociales, l'utilisation d'un langage articulé élaboré transmis par l'apprentissage, la fabrication d'outils, le port de vêtements, la maîtrise du feu, la domestication de nombreuses espèces végétales et animales, ainsi que l'aptitude de son système cognitif à l'abstraction, à l'introspection et à la spiritualité. Certaines de ces caractéristiques étaient partagées par d'autres espèces du genre *Homo*.

Plus généralement, il se distingue de toute autre espèce animale par l'abondance et la sophistication de ses réalisations techniques et artistiques, l'importance de l'apprentissage et de l'apport culturel dans le développement de l'individu, mais aussi par l'ampleur des transformations qu'il opère sur les écosystèmes ».

II) L'inscription de l'humanité dans le temps peut donc s'entendre comme une **question scientifique**, et plus précisément paléanthropologique : quand s'est produite l'**apparition de l'homme (homo sapiens) en tant qu'espèce animale dans le temps, au sens de l'évolution biologique des espèces** ? La réponse est une réponse **au sens scientifique** : vérité admise à un moment donné dans la communauté scientifique d'un domaine déterminé (ici la paléanthropologie), qui a fait l'administration de la preuve (ici par des fossiles), susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles découvertes (on vient d'avancer il y a peu le calendrier de son apparition de 100 000 ans...).

"Homo sapiens, plus communément appelé « **homme moderne** », « **homme** », « **humain** », ou « **être humain** », est une espèce de primate originaire d'Afrique qui s'est aujourd'hui répandue et naturalisée sur l'ensemble de la planète hormis l'Antarctique. Il appartient à la famille des hominidés et est le seul représentant actuel du genre *Homo*, les autres espèces étant éteintes. Les plus anciens fossiles connus de cette espèce, découverts sur le site marocain de Djebel Irhoud, sont datés d'environ 300 000 ans" (2017).

La **réflexion philosophique** travaille sur les présupposés, quand elle examine une question ou une affirmation. Or la formulation de la question proposée (Comment penser l'inscription de l'humanité dans le temps ?) présuppose une certaine **conception du temps**, celle où il est défini comme une **réalité objective dans laquelle se trouve l'homme et dans laquelle il évolue** : on dira par exemple que nous sommes en 2022. C'est un lieu indéfini et homogène où se déroulent les événements naturels et l'existence humaine, qui peut mathématiquement se mesurer. Le paramètre **temps** est apparu avec Galilée, et Newton l'a formalisé : ce sont eux **qui** ont eu l'idée de l'insérer dans la description des lois physiques, en commençant par la chute des corps. C'est donc une notion moderne, **qui** n'a que quatre siècles. Le temps est **une dimension de notre réalité, celle qui se manifeste dans le changement**,

dans le fait que toutes les choses ne cessent de devenir autres que ce qu'elles étaient, celle qui rend possible et compréhensible le changement. Exemple de cette objectivité : il existe un **temps** du corps, une horloge biologique, ou horloge interne, qui fait référence à un **réglage temporel interne au vivant** et indépendant de l'environnement.

Cette conception du **temps objectif** a été critiquée par Kant, pour lequel le temps, comme l'espace, n'existe pas en dehors de nous, mais est une catégorie de notre esprit nécessaire pour que nous puissions percevoir le monde.

II) L'inscription de l'humanité dans le temps peut s'entendre aussi, plus **philosophiquement**, par la **façon dont l'humanité se situe par rapport au temps**. La question, philosophique, est alors : **"Comment l'homme vit la temporalité ? »**

Le temps ne se caractérise en effet **pas seulement objectivement** (la montre), **mais subjectivement** par sa **durée**, c'est le **temps tel qu'il est vécu par une conscience humaine** (Bergson) : il passe lentement dans l'attente, trop rapidement dans le plaisir. En ce sens, selon Augustin, le **temps** n'est que dans la mesure où il est présent. Le présent du passé, c'est la mémoire, le présent de l'avenir, c'est l'attente, le présent du présent, c'est la perception. Le **temps** n'est plus défini comme mesure du mouvement cosmique, mais comme entité psychologique. L'homme a une façon spécifique de vivre le temps : il sait par exemple qu'il mourra un jour...

Que pensez-vous de ces deux façons d'entendre la question ? Question plutôt épistémologique.

Comment définir philosophiquement notre rapport au temps ? Question métaphysique, ontologique.

Synthèse du débat

Pourquoi vouloir connaître le passé ?

L'homme a cette spécificité d'avoir des capacités de conscience très développées, il est capable d'avoir une pensée réfléchie. Le pli que représente le retour sur le passé est pour lui essentiel. Cela justifie largement la place que prennent les institutions muséales qui conservent et préservent, exposent les témoignages du passé, produisent de la recherche scientifique qui donnera sens à ces vestiges,

En préalable, nous avons pris conscience que nous parlions d'un point de vue occidental, avec la conception du temps linéaire qui est la nôtre. Certaines sociétés en ont une représentation cyclique, certaines donnent beaucoup plus d'importance à la perpétuation du passé, des traditions, du culte des ancêtres, etc.

Aussi bien au niveau personnel que sociétal, on ne peut s'imaginer être amnésique. Le passé donne sens au présent, selon les deux acceptions, celle de la compréhension et celle de la

direction. La connaissance du passé nous donne un décryptage historique de nos évolutions et dans ce sens il éclaire le présent, peut-être même dans une certaine mesure éclaire-t-il notre avenir ? On pourrait rêver qu'il nous préserve aussi de recommencer les erreurs déjà commises ! Par ailleurs, nous sachant marqués par la finitude, nous aimons avoir cet inépuisable trésor de nos origines à continuer d'explorer. On peut ajouter que la mise en récit du passé contribue à notre construction identitaire individuelle et collective.

La place des émotions

Quelquefois, l'expression du regard de cette statue m'interpelle si fort malgré les siècles qui nous séparent que je partage, là, au présent, l'effroi de ce visage. Nous sommes émus par ces fragments minuscules qui nous parviennent d'une vie ordinaire qui s'est déroulée il y a des siècles.

Que recherchons nous dans l'attestation du passé de l'humanité ? La rencontre avec ce que nos ancêtres avaient de commun avec nous, ou bien les différences qui nous séparent d'eux ? Cherchons-nous le « même » ou « l'autre », ou bien les deux à la fois ?

Nous avons pu ressentir aussi les plaisirs intenses des découvreurs de vestiges et l'enthousiasme dans l'exercice de la transmission au public.

Une question se pose par rapport à la muséographie : doit-elle mettre l'accent voire sacrifier à la recherche esthétique, ou doit-elle mettre tout l'effort sur la scientificité de la présentation des objets ? Sans doute une articulation des deux. Le musée Narbo Via a choisi dans son architecture une recherche esthétique qui est en continuité symbolique et esthétique avec son contenu.

Si l'humanité est si attachée à se situer dans le temps, notamment à la connaissance de son passé, pourquoi maltraite-elle l'espace qui l'accueille, son environnement, sa planète ? Pourquoi ne se soucie-t-elle pas plus de ce qu'elle en transmettra ?

Narbo Philo à Narbo Via

Séance 2 – Dimanche 5 novembre 2022

Connaître le passé : quels enjeux ?

I) Qu'est-ce que le passé ?

Le passé, c'est **ce qui a été**, précédant un moment donné, **ce qui s'est passé**. On peut parler du passé collectif (Mais quelle collectivité est concernée ?) et du passé individuel. C'est à la fois :

- une **partie du temps** qui est révolue avant le moment présent et dans laquelle se sont déroulés les événements *passés* ;

et **l'ensemble des faits**, des événements qui ont eu lieu avant le moment présent, la période actuelle et qui constituent l'histoire (collective et individuelle).

Le passé est un concept lié au **temps**, et à une conception linéaire du temps (avec la flèche). Il est constitué de l'ensemble des configurations successives du monde et s'oppose au futur sur une échelle des temps centrée sur le présent (avant, maintenant, après). L'intuition du « temps qui passe » apporte une connaissance immédiate du concept de passé : il y avait quelque chose d'effectif avant le moment présent...

D'un point de vue objectif, le passé peut être connu scientifiquement. Témoin ce musée, tentative pour faire connaître la Narbonne romaine. Mais le « moteur » du temps reste une énigme : pourquoi ça passe ? Et pourquoi à cette vitesse, à la même vitesse ?

D'un point de vue subjectif, il peut être évoqué par la **mémoire individuelle et collective**, le présent du passé, choix de faits passés et manière particulière de se les représenter.

II) La connaissance du passé

De nombreuses disciplines ont le passé objectif comme sujet d'étude : l'histoire, l'archéologie, la stratigraphie, la paléontologie, certains aspects de la biologie et de la cosmologie. Elles permettent d'établir une **chronologie**, succession des faits et des événements dans le temps, et donne lieu à des **périodisations** contextualisée (Ex. : l'époque romaine à Narbonne). Il existe plusieurs types de sources historiques.

1) Les sources muettes, comme les monuments historiques, les statues, les peintures. Ici les vestiges sont par exemple les pierres (le vivant s'est décomposé), venant pour la plupart de cimetières. Manière particulière dont le passé nous reste.

2) Et les sources écrites, qui existent depuis que l'homme connaît l'écriture (5000 ans). Il y a aussi les récits oraux des témoins d'une époque (Ex. : les poilus, le dernier vient de s'éteindre). Plus on se rapproche de notre époque, plus ces documents sont nombreux.

La **connaissance du passé** (Les faits, les événements, mais aussi les enchaînements, leurs causes, leurs conséquences) est difficile ; elle demande des méthodologies complexes relevant de la science et de la communauté scientifique, elle comprend des spécialisations (ex. : historien de la période médiévale). Ici on reconstitue la Narbonne romaine, en exposant des vestiges découverts, on nous raconte une histoire sur l'histoire, il y a une narration du musée, avec des choix : que montrer (il y a bien d'autres objets non exposés !) ? Et comment ? Dans quel objectif ?

Le passé reste approximatif : il y a du point de vue de la connaissance des trous, que la science cherche à combler. Le passé se parle à plusieurs temps : l'imparfait, le plus que parfait ; le **passé** simple est le temps à utiliser lorsqu'on parle d'un événement historique.

III) Les enjeux de la connaissance du passé

Un enjeu est ce qui est en jeu dans l'étude d'une question ou d'une notion, ce qui est significatif, important, fait problème. Il peut être philosophique, métaphysique, épistémologique, éthique, politique, esthétique, et du point de vue des sciences humaines psychologique, sociologique, historique etc.

A) Est-ce bien nécessaire de connaître le passé ?

Dans une société toujours tournée vers l'avenir et les progrès technologiques, s'arrêter sur le passé pourrait sembler être une perte de temps. Ce qui est passé est passé nous dit le dicton et l'on n'y peut plus rien. Le passé n'est plus actuel. Seul le présent existe effectivement (Augustin), car le passé n'est plus et le futur pas encore. D'où un **désintérêt** toujours possible pour le passé, au détriment des projets d'avenir.

Il peut même sembler utile d'**oublier** le passé : psychologiquement, pour éviter de ressasser, sortir du ressentiment ; politiquement, quand il est peu glorieux pour le pays (ex. : la collaboration en France, les abus du colonialisme...). Mais l'inconscient individuel peut refouler, mais il n'oublie rien (voir Psychanalyse). Et le pardon n'implique pas l'oubli.

Les sociétés traditionnelles n'ont pas d'histoire (pas d'écriture). Mais les traditions se transmettent oralement.

B) Pourquoi est-ce nécessaire de connaître le passé ?

L'expérience de l'amnésique nous montre la gravité de l'oubli du passé. C'est une perte d'identité. Et si l'humanité oubliait son passé ? Expérience de pensée douloureuse, car la nouvelle génération a besoin de savoir. Que deviendrait la transmission par l'école, qui résume toutes les découvertes faites, évitant ainsi le recommencement des essais et erreurs ?

La connaissance du passé est nécessaire pour se construire en tant qu'individu et comme nation. Bien comprendre les erreurs de ses ancêtres permet entre autres d'éviter de les réitérer. C'est le phénomène du « plus jamais ça ! ». C'est pourquoi il est important d'enseigner à nos enfants l'Histoire, car comment ceux-ci peuvent-ils savoir où ils vont alors qu'ils ne savent pas d'où ils viennent ?

L'intérêt de la connaissance du passé peut être motivé par un désir de connaissance (curiosité intellectuelle), et par une utilité pratique (quel profit en tirer ?) Cette connaissance permet de comprendre le présent (conséquences du passé), donne une vue des mécanismes de l'histoire et des éléments sur la nature humaine qui permettent d'éclairer l'action. L'Histoire permet de connaître le passé, de comprendre le présent et, si elle ne permet pas de prédire l'avenir (incertain, aléatoire, imprévisible), elle le nourrit de sa représentation. Elle est nécessaire pour maintenir la continuité dans le temps de notre histoire, rendre hommage et reconnaître notre dette envers le passé, reconnaître une filiation, et transmettre un héritage. Du passé, on ne peut faire table rase, comme le voudrait certaines révolutions.

On parle d'ailleurs de **devoir de mémoire**, expression qui désigne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'un

événement de ce type ne se reproduise pas. C'est aussi le devoir des Etats de maintenir le souvenir des souffrances subies dans le passé par certaines catégories de la population, surtout s'ils en portent la responsabilité. Se libérer totalement du passé pourrait être prendre le risque de se perdre en perdant ses racines, ce qui nous constitue et permet de s'orienter.

C) Peut-on tirer des leçons du passé ?

Difficile, car le présent, lorsqu'il était de l'avenir, était fortement imprévisible : qui eut prévu l'invasion de l'Ukraine par POUTINE ? La réponse à la question du rapport entre passé et présent divise ceux qui croient que « *l'histoire nous ressert toujours les mêmes plats* » et ceux qui partent du principe que le passé diffère radicalement du présent. Le passé donne lieu à des interprétations. L'histoire est en permanence **instrumentalisée** par les politiques pour justifier une vision (Ex. : le nationalisme), un ressentiment (Ex. : le mauvais boche dans les manuels d'histoire français d'avant la 1^{ère} guerre mondiale).

Conclusion

La connaissance du passé est nécessaire pour comprendre ce qui nous précède et expliquer en partie ce que nous sommes devenus aujourd'hui. Elle contribue à notre identité individuelle et collective. C'est pourquoi s'est constituée l'histoire, discipline scientifique de connaissance du passé, et discipline scolaire d'enseignement. Celle-ci ne doit pas être manipulée politiquement, sous peine de dérives notamment nationalistes. Elle permet de connaître d'autres temps, d'autres pays, ouvre notre esprit, relativise nos points de vue et élargit notre appréhension de l'altérité humaine...

Narbo Philo à Narbo Via – Séance 2 du 7/11/22

Connaitre le passé - quels enjeux ? Synthèse Marcelle TOZZI

Le contexte dans lequel se déroulait cette rencontre - le musée de la romanité : Narbo Via - a alimenté notre réflexion. A partir de la visite organisée nous avons pu l'élargir pour envisager de manière plus globale la question des enjeux liés à la connaissance du passé.

Les vocations du Musée Narbo Via et des musées en général : rassembler, faire parler, faire connaître les vestiges du passé

La particularité de Narbonne est qu'il n'y reste que des **matériaux très fragmentaires**, à la différence des sites qui ont d'importants vestiges de monuments encore debout comme à Nîmes ou Arles par exemple.

Il y a alors nécessité de faire un **gros travail de reconstitution, d'interprétation, d'élaboration d'hypothèses** où l'imagination joue aussi son rôle. La comparaison avec d'autres sites fournit de précieux renseignements puisqu'on le sait, les romains avaient l'habitude de procéder de manière assez semblable d'un lieu à l'autre. Également les ruines d'Ostie en Italie fournissent des témoignages de l'importance de la Narbonne antique dans le monde romain.

A Narbo Via comme ailleurs, la **contribution pluridisciplinaire** est essentielle.

En direction du public, un **effort pédagogique** particulier permet de nous représenter les vestiges parcellaires en situation. Les techniques numériques constituent un apport sensible. De son côté l'intervention des médiateurs ajoutent du sens à une contemplation qui se contenterait d'être superficielle, ou seulement esthétique. C'est une nette plus-value apportée au plaisir de la visite. L'effort pédagogique a également l'intérêt de rendre accessible et intéressante la visite du musée au plus grand nombre, il favorise l'accès aux non-initiés, évitant ainsi le risque d'élitisme.

La question de la justesse de la reconstitution de ce monde lointain pose la **question de la Vérité** que l'on cherche à approcher, qui reste une visée. L'histoire des interprétations successives d'un même objet archéologique a de quoi rendre circonspect. Ces interprétations peuvent soit se construire dans un mouvement additionnel, soit se trouver réfutées par les nouvelles découvertes ou d'autres technologies de recherche, soit encore elles peuvent entrer en dialogue pour confronter différentes hypothèses en attente de confirmation. Il serait difficile de penser que l'on peut échapper à tout subjectivisme, mieux vaut en être conscient...

La vigilance s'impose, car il est avéré que chaque période a tendance à relire le passé selon ses propres schémas, conditionnés par le contexte contemporain politique, religieux, sociologique, etc. Le risque d'instrumentalisation politique par une lecture idéologique du passé est bien présent (ex : l'historien Jacques Le Goff déconstruit la vision qu'avait le XIX^{ème} siècle du Moyen-Âge). La présence d'un comité scientifique au sein du musée prend en compte cette possibilité de dérive. Après le risque **d'une lecture partielle** du passé, existe le biais d'une **lecture partielle**. Par exemple le Musée Narbo Via nous parle essentiellement de la riche période romaine de notre ville, mais il faut garder en mémoire qu'elle n'est pas le tout de l'histoire de notre ville (traces élysitiques, wisigothiques, monuments médiévaux, témoignages des révoltes des vigneron, etc.). **Notre héritage est pluriel et notre identité aussi.**

Quels sont les enjeux liés à la connaissance du passé ?

Pour la construction identitaire aussi bien individuelle que collective, il est important de connaître nos racines, car nous nous inscrivons dans une continuité intergénérationnelle qui nous invite à devenir acteurs à notre tour. Il nous est agréable de penser que notre ville a eu un passé prestigieux (première colonie romaine avec des monuments grandioses, une économie extrêmement prospère, des productions artistiques raffinées...).

Connaître nos racines crée des liens communautaires. Il faudrait cependant dépasser le risque d'enfermement que cela pourrait constituer en considérant que c'est sous cette forme particulière-là que l'humanité entière se trouve représentée.

Face au désir de tourner le dos au passé, de dénigrer les temps anciens ou encore de faire table rase, on peut aussi « aimer ce que jamais on ne verra deux fois »ⁱ.

Mais si on considère que les événements ont tendance à avoir une structure répétitive, il y aurait tout intérêt à connaître le passé pour en tirer des enseignements afin de ne pas renouveler des erreurs (« Plus jamais ça ! »).

L'intérêt esthétique lié à de très beaux vestiges n'est pas à négliger, d'autant que la muséographie les met très bien en valeur.

De leur côté les humbles objets du quotidien retrouvés sont porteurs de l'émotion d'approcher la vraie vie des anciens. A quel point étaient-ils différents ou semblables à nous-mêmes ?

Enfin se pose la question générale de savoir si on peut considérer que l'humanité évolue ou pas. Les magnifiques et spectaculaires réalisations alors même que les technologies sophistiquées n'existaient pas ne peut manquer de nous questionner.

Quel héritage laisserons-nous ? Le plaisir que nous offre la visite de Narbo Via sera-t-il également offert aux visiteurs futurs des vestiges de notre temps ?

ⁱ Alfred de Vigny

Narbo Philo à Narbo Via

Séance 3 : « Que signifie la trace pour l'humain ? » Dimanche 2-12-2023

Définition

Trace : empreinte ou suite d'empreintes, de marques, que laisse le passage d'un être ou d'un objet.

Traces de pas. Suite d'empreintes laissées sur le sol par le passage de quelqu'un, d'un animal, d'un véhicule. Suivre qqn à la trace : suivre quelqu'un en se guidant sur ce qu'il a laissé derrière lui (empreinte, odeur). Marque physique, matérielle laissée par quelqu'un ou quelque chose sur quelqu'un ou quelque chose. Indice, marque qui témoigne. Marque physique ou morale faite par un événement, une situation, une maladie, un coup (« Cette aventure a laissé des traces profondes en lui, ou dans le peuple (mémoire collective) »).

La trace du passé ou source primaire, est ce qui permet le dialogue de l'historien avec le passé qu'il étudie et dont il cherche à faire le récit. En classe, ce passé étudié sera défini par l'objet de recherche, constitué d'un thème, d'un lieu et d'une époque. Ce qui subsiste de quelque chose du passé sous la forme de débris, de vestiges, etc.

Un **exemple** : une **trace archéologique** est une marque historique ancienne laissée par une action anthropique humaine ou naturelle. Dans l'ensemble, les traces archéologiques désignent les **restes enfouis mis au jour lors de fouilles**. Les traces ou archives archéologiques désignent toutes les preuves archéologiques, y compris les vestiges physiques d'activités humaines passées que les archéologues recherchent et enregistrent dans le but d'analyser et de reconstruire le passé. Les traces peuvent être des pas, un passage fréquent (sentier), l'application d'un colorant, la décomposition d'une matière organique dans le sol, des traits gravés ou peints sur une paroi... Ces traces sont assimilées à un vestige, une archive. Les archives du sol, archives archéologiques ou traces archéologiques, sont un terme qui désigne les traces (preuves physiques) d'habitation humaine et de traitement qui sont restées dans le sol et qui sont toujours en bon état (aucune fouille ni aucun labour n'ont été effectués dans ces couches de sol par la suite, qui entraîneraient la destruction de nombreuses traces).

L'archéologie essaie maintenant de préserver les archives archéologiques autant que possible, car les traces qui y sont restées pendant 10 000 ans survivront généralement au cours des quelques centaines d'années suivantes, tandis que lors d'une fouille, tout ce qui n'est pas examiné et enregistré sera perdu. Parce que les améliorations futures des techniques de recherche sont prises en compte, il est toujours tentant de laisser une partie des traces archéologiques non perturbée pour plus tard lors des fouilles. Parfois, cela n'est pas possible : si des villes sont en cours de construction avec des puits de construction profonds, les archives locales sur les sols seront irrémédiablement perdues ; ces sites font alors l'objet de fouilles d'urgence, qui tentent d'extraire et de conserver autant d'informations que possible. Il y a déjà tellement d'endroits pour de telles fouilles d'urgence qu'il y a toujours trop peu de main-d'œuvre disponible pour le travail. Par conséquent, il est souvent fait appel à des bénévoles et à des étudiants en formation. L'archéologue retrouve tout ce qui se réfère à l'histoire, les traces du passé, il débusque, exhume et collecte l'histoire pour qu'elle soit ensuite interprétée et déchiffrée par l'historien.

Avec la paléanthropologie, sa consœur, qui s'intéresse à l'histoire des êtres vivants, l'archéologie est la seule discipline pouvant documenter la préhistoire, qui couvre plus de 99 % du passé de l'humanité. Elle permet aussi de documenter la période historique, en complémentarité avec une discipline connexe, l'histoire. Une des **limites** importantes de l'**archéologie** est la conservation des matières organiques, bois, tissus, cuir, plumes. Seules les matières minérales (objets en pierre, poteries, ossements) perdurent sans être endommagées.

Référence pour le texte ci-dessous : *Qu'est-ce donc qu'une trace, et quelle est sa fonction épistémologique ? État des lieux*, Sybille Krämer <https://doi.org/10.4000/trivium.4171>

- **Etymologie** : « Spur » (la « trace » en Allemand), en latin « vestigium », vient du vieux haut-allemand « spor » et signifie à l'origine **l'empreinte de pied**. La lecture des traces signifie l'acte de les interpréter et de les suivre. Ce n'est donc pas la formation d'une trace, mais plutôt l'emploi qui en est fait *après* sa genèse qui est à l'évidence la forme d'activité « correspondant » à la trace. Au fond seule l'utilisation qui est faite d'une trace la constitue comme telle. La trace renvoie à l'activité de chercher ou suivre une piste.

- **Marque du passé**. La trace donne à voir une chose qui est définitivement révolue au moment de sa lecture. L'« essence » de la trace est en effet « d'avoir été ». Il existe toujours un décalage temporel entre l'acte consistant à laisser une trace et celui consistant à la lire : cette non-simultanéité doit être conçue comme l'ordre de la trace. Deux régimes temporels se croisent dans la trace.

- **L'absence**. Dans le creux que laisse apparaître une empreinte, et par lequel un mouvement dans le temps prend forme dans l'espace, on peut voir que quelqu'un ou quelque chose est passé. La présence de la trace témoigne de **l'absence de ce qui l'a formée**. Dans la visibilité de la trace, ce qui l'a engendrée se dérobe à nous et demeure invisible : la piste permet certes d'émettre des déductions, mais cette reconstruction ne sera jamais qu'une reproduction, une représentation dont le caractère imagé indique toujours l'absence de ce qui est représenté. Une empreinte laissée par un contact physique ne permet aucunement d'identifier avec certitude ce qui l'a laissée. La trace ne rend jamais présent ce qui est absent ; elle **représente la non-présence de l'Absent**. Les traces ne donnent pas à voir ce qui est absent, mais plutôt *l'absence* même.

- **Les traces font partie du monde des choses**. Elles se présentent physiquement à nos yeux ; sans signature physique, il n'y a pas de trace. Les traces sont engendrées par un contact, c'est-à-dire qu'elles naissent matériellement : elles sont perceptibles dans et sur un matériau donné. Les traces ne représentent pas ; elles présentent quelque chose.

- Une **force**. La trace manifeste une **forme de puissance**, la force **de s'inscrire et de s'imprimer**, de laisser ses marques sur quelque chose. Les traces n'apparaissent que dans la mesure où une forme existante est effacée puis reconfigurée sous l'effet d'une réécriture.

- **L'absence d'intention**. On ne fabrique pas une trace, on la laisse, et ce sans intention aucune. À la différence du signe que nous créons, la signification d'une trace existe au-delà de l'intention de celui qui la génère. Ce n'est pas la conscience mais le « poids » et la matérialité de l'Être qui forgent des traces. Une chose *n'est pas* une trace, pourtant elle est lue comme telle. Une trace n'est que ce qui est considéré et tenu pour tel.

- **Une lecture impliquée**. Nous sommes impliqués dans la lecture des traces. Il s'agit toujours de déterminer une orientation valable pour sa propre *conduite*, qu'elle soit pratique ou théorique. L'attention, nécessaire lors de la lecture de traces qui sont toujours imperceptibles

dans un premier temps, est par conséquent toujours une « *attention ciblée* ». Pour que de « simples » choses deviennent des traces, il importe que l'on soit animé par des intérêts ciblés et guidé par une perception sélective de l'environnement.

- **Les traces sont et demeurent muettes.** Comme tout objet, La trace ne fait que désigner quelque chose et **ne parle pas**. Elle n'exprime quelque chose que par le biais de l'interprétation narrative. Il y a une passivité de la trace, puisque elle naît (et s'efface) sous l'effet d'« une activité extérieure ». Et ce, non seulement parce qu'une trace est laissée inconsciemment, mais parce que seule la personne qui déchiffre une trace la désigne comme telle. Les traces représentent le lieu où les choses muettes « se mettent à parler » grâce à notre intuition.

- **Logique de la narration.** La sémantique de la trace ne se déploie qu'au sein d'une « logique » de la narration, dans laquelle la trace se dote de son propre « lieu narré ». Pourtant, il existe toujours une multitude de narrations de ce genre. C'est la raison pour laquelle **les traces sont polysémiques** : cette caractéristique est constitutive de la trace, en ce sens il est impossible d'en faire abstraction. Une chose qui ne peut que faire l'objet d'*une seule* interprétation et ne peut avoir qu'une signification n'est pas une trace, mais plutôt le signe de quelque chose.

- **L'« intuition » interprétative.** Elle implique la chose suivante : ce n'est que parce que nous connaissons, reconnaissons et considérons la vie ainsi que les lois propres au monde matériel que nous pouvons transformer des fragments perceptibles de ce monde en autant d'interprétations. Or, celles-ci portent témoignage de ce qui nous échappe et qui demeure pour nous invisible. Lors de la lecture de traces, la matérialité se révèle être la condition de l'immatérialité et l'immanence la condition de la transcendance.

- **Lire : un savoir-faire.** La lecture des traces est un savoir-faire ; il s'agit d'un « art de la supposition (intelligente) », c'est-à-dire d'une pratique qui mène, le cas échéant, à un nouveau savoir, mais qui nous laisse découvrir, dans le même temps, les limites de ce dernier.

- Le **paradigme de la trace comme indice** est pertinent. Ginzburg, fondateur de la « micro-histoire », a mis au jour à partir des protocoles de l'Inquisition les traces du savoir non écrit de la culture populaire rurale et l'a explicité sous la forme de narrations. L'archéologie s'est définie elle-même comme « un paradigme de l'indice à l'œuvre », en reconstituant à partir de traces, souvent laconiques et de second ordre, la structure d'un événement du passé. De cette façon, elle a également montré qu'elle était proche de la criminalistique : « la recherche, le relevé et l'interprétation de traces sont les points communs de l'archéologie et de la criminalistique ».

Philosophie (métaphysique)

Depuis plus de 2000 ans, la trace subsume des concepts philosophiques qui détectent ou interprètent dans la finitude une référence à l'infinitude et dans le visible une référence à l'invisible. Dans ce contexte, **la formation des traces a une valeur ontologique et épistémologique.**

Platon associait déjà fermement le thème de la formation de la mémoire à celle des traces. Selon lui, les perceptions se gravent dans l'âme – laquelle est du reste un cadeau de Mnémosyne – à la manière des empreintes dans la cire. Le creux que laisse apparaître l'empreinte se remplit ensuite dans la mémoire parce que l'on reconnaît quelque chose, c'est-à-dire, dès lors que le contenu d'un objet extérieur correspond à la forme de l'empreinte laissée dans l'âme.

Leibniz généralise cette explication *engrammique* de la mémoire par l'inscription de traces pour en faire le principe de toute substance et de toute représentation. Chaque monade représente le monde dans une perspective individuelle et unique. Cette perspective se forge grâce à des traces du passé, mais aussi à des traits appartenant à l'avenir. Toutefois, à la différence de Platon, pour lequel la mémoire est liée à une capacité consciente de se souvenir, la plupart des traces demeurent indétectables pour Leibniz, car les perceptions des monades sont souvent insignifiantes, confuses et indistinctes. Ce n'est que lorsque les traces latentes deviennent une aperception et qu'elles font l'objet d'une réflexion qu'elles parviennent à la conscience, constituant ainsi le contenu manifeste du souvenir. « La présence indélébile de l'indétectable » ne peut donc, selon Leibniz, accéder que rétrospectivement à la conscience. Sigmund **Freud** va plus loin encore dans la mesure où, pour lui, la mémoire et la conscience s'excluent l'une l'autre. Il explique la capacité d'enregistrement et l'efficacité de l'inconscient à l'aide du « bloc-notes magique », c'est-à-dire d'une tablette à écrire sur laquelle on peut effacer les notes que l'on a prises. Les stimuli du monde extérieur viennent s'y graver, telles des traces durables comparables à des écrits dans le creux d'une mémoire demeurant inconsciente, alors que l'on peut retranscrire sans limite des expériences à la surface

Pour **Plotin**, le réel est aussi une trace ; il constitue, en ce sens, un ensemble de références. Entre les corps matériels, qui représentent la strate inférieure, et l'Un divin, la sphère la plus élevée, il existe une gradation dans laquelle chaque palier est mis en place par celui qui se situe au-dessus de lui, si bien qu'il en porte les traces. Ces traces représentent en retour l'ascension vers la connaissance que l'on comparera à l'Échelle de Jacob. Le monde corporel visible devient la trace d'un Dieu lointain.

C'est l'idée centrale introduite par Plotin dans la philosophie néoplatonicienne, et que suit **Saint Augustin** lorsqu'il affirme que l'« unitatis vestigium », la trace de l'Un, est gravée sur l'ensemble des créatures du monde sous la forme d'une spéculation de la Trinité. Plotin mentionne déjà que la trace indique la voie à la connaissance. Or, ceci est ensuite interprété par Bonaventure et plus tard par Nicolas de Cues et Giordano Bruno, non seulement comme une explication positive des possibilités de notre connaissance, mais aussi comme une exposition négative des limites imposées à la connaissance.

Au XXe siècle, ce sont surtout Heidegger, Lévinas et Derrida qui abordent le thème de la trace sous un angle nouveau. Plus précisément, ils l'abordent dans le cadre d'une critique et d'une déconstruction de la métaphysique : la trace devient le lieu de la différence et de l'altérité. **Heidegger** oppose à l'utilitarisme rationnel de la technique l'expérience du réel pré-théorique mise en forme par la poésie. Cette expérience, qui constitue en principe la trace de l'absence du divin, échappe au geste visant tant une identification terminologique qu'une utilisation par la technique. Cette expérience permet par ailleurs d'avoir conscience de l'indigence de notre existence. Pour **Lévinas**, le concept de trace renvoie aux limites de l'interprétabilité ou de l'intelligibilité de l'Autre, qui, précisément, ne saurait être interprété. Ce n'est pas à la rationalité technologique que s'oppose Lévinas quand il met au jour la trace comme trait caractéristique de l'Autre, mais à l'accaparement sémiologico-herméneutique de l'Autre, étant entendu que cet accaparement est subordonné à l'égologie d'un sujet maître de soi. Quant à **Derrida**, il met en corrélation la sémiologie et la trace, soutenant que tout signe devient la trace des autres signes par une différence qui le renvoie à la fois vers tous les autres et l'exclut en même temps de ceux-ci. Ainsi la trace constitue-t-elle le fondement de notre rapport

symbolique au monde. Derrida nomme cela « différance », désignant par ce terme une incessante dynamique de renvois et de différenciations qui nous empêche à jamais, par et dans la pensée, de rejoindre une origine ou encore une conclusion définitive.

Que signifie la trace pour l'humain ? *Synthèse du débat : Marcelle Tozzi 2 12 22*

La discussion a été orientée par le lieu où nous nous trouvions, à savoir un musée archéologique, et les traces du passé qui nous entouraient. Mais nous avons aussi évoqué les traces mnésiques indélébiles que laissent certains traumatismes, l'empreinte carbone des activités humaines...

Essai pour délimiter les contours d'une définition de la *trace*.

La trace est l'empreinte que laisse le passage d'un être vivant ou d'une chose.

Nous avons rencontré des notions apparentées : témoignage, imago, fragment, empreinte, preuves signes, langage. Quels sont leurs liens de parenté ? C'est autour de la notion de langage que nous avons eu à réfléchir prioritairement.

La trace est-elle un langage ? Elle ne deviendrait langage que si elle a été créée volontairement en direction de quelqu'un qui pourrait éventuellement le recevoir. Dans ce cas elle fait signe, elle est la « signature » de celui qui l'a faite pour un autre ou pour la postérité. Certains vestiges d'œuvres d'art peuvent avoir été créés pour perdurer et donc s'adresser aux générations à venir, encore que l'on ne puisse pas toujours discerner *a posteriori* entre une intention esthétique ou autre et un objet fonctionnel comme l'est un objet de culte par exemple.

En l'absence d'une lecture, la trace resterait lettre morte. Un récit sera produit qui lui donnera une dimension collective.

C'est le travail du décrypteur qui fait de la trace un langage, précisément parce qu'il la considère comme étant susceptible de « pouvoir parler », plus exactement il la fait parler. Cette intention prêtée à une chose pointe la dimension subjective inhérente à la démarche et la nécessité de travailler à la rendre aussi objective que possible pour en faire une *preuve*. Bien entendu, plus les traces sont subtiles et lointaines, plus les difficultés d'interprétation sont grandes. Dès lors que l'on fait des traces un langage, des conflits d'interprétation peuvent se produire, des erreurs et des malentendus aussi.

Il y a le cas particulier des traces qui sont des écrits donc inscrites elles-mêmes déjà dans le langage. On pourrait aussi évoquer la transmission orale. Etant plus explicitement du discours, elles n'échappent pas pour autant aux difficultés de transmission, de traduction, d'interprétation.

La trace articule dialectiquement le visible et l'invisible, la présence et l'absence, le présent et le passé.

Elle possède un potentiel heuristique, qui pousse à en savoir plus.

Un fragment retrouvé nous met sur la piste d'autres découvertes plus importantes. Le tronçon de voie romaine sur la Place de la Mairie à Narbonne atteste de l'existence de la *Via Domitia* et de la prospérité passée de la ville.

Le vestige parcellaire invite à reconstruire ou du moins à se représenter l'ensemble de la chose disparue. C'est à ce moment qu'il prendra vraiment sens. Il se chargera également de dimensions affectives : plaisir de la découverte, plaisir de pouvoir faire un récit englobant, plaisir de partager la même émotion esthétique à travers les siècles (cf. : les touchantes petites pommes de la fresque retrouvée au Clos de la Lombarde)...

Les traces pour arriver jusqu'à nous ont souvent traversé maintes vicissitudes

Elles ont pu être soigneusement conservées. La commission archéologique à Narbonne a vu le jour dès le XIXème siècle. Elle a contribué à la préservation de ce qui restait du patrimoine romain.

Les monuments ont pu être aussi complètement négligés dès lorsqu'ils n'étaient plus fonctionnels à un moment donné. C'est le cas des monuments romains servant de carrière. Il n'en reste alors que des traces qui émergent aléatoirement ou après des recherches scientifiquement menées (archéologie préventive par exemple).

Autres vicissitudes, les traces peuvent être volontairement effacées, pensons aux destructions chrétiennes de la Révolution française, au dynamitage des Bouddhas de Bâmiyân, aux nouveaux cultes qui ont supplanté les anciens.

Les traces peuvent aussi changer de valeur dans le temps, encombrantes ou fétichisées selon l'époque, leurs interprétations ont pu être instrumentalisées politiquement en fonction des idéologies en cours.

Le Musée Narbo Via comme nous l'avons vu lors de la visite commentée a à cœur de trouver des moyens de populariser le patrimoine archéologique en s'appuyant sur des médias contemporains (BD, reconstitutions dans l'espace, utilisation du numérique). Ceux-ci nous permettent de mieux nous représenter ce qu'était la Narbonne antique. De cette manière les vestiges pour nous prennent vie.

Vu la fragilité de la conservation, notre ère numérique laissera-t-elle des traces pérennes autres qu'une empreinte carbone ?

Narbo Philo à Narbo Via Dimanche 8 janvier 2023 – Séance 4

Peut-on concilier l'histoire et la mémoire ? Michel Tozzi

Cette approche se veut philosophique, au sens où, de l'exploration des définitions et des concepts en présence, peut naître une analyse des problèmes qui en découlent.

I) L'histoire

L'Histoire est une **notion problématique** par sa polysémie (à savoir la diversité de ses acceptions). Nous parlerons ici de l'histoire collective, et non personnelle, et pas de l'histoire comme récit fictionnel (ex. : roman). Ses principales composantes :

- elle **traite du passé**, qui peut être du passé très proche, ce que l'on appelle maintenant, l'histoire du temps présent,

- elle est **connaissance**, affectée d'une quadruple relativité : par l'angle d'étude du temps passé, de longue durée ou de temps court ; par la délimitation du domaine étudié, au niveau local, national ou international, au niveau global ou thématique ; par les sources qu'elle utilise, qui sont presque toujours celles de vainqueurs, des gagnants ; par les méthodes et les hypothèses qui la guident. Cette relativité de la connaissance historique fait que l'histoire est toujours un compte rendu partiel sinon partial des réalités passées, une représentation du passé toujours problématique.

- elle situe sa **connaissance dans le temps**. C'est un récit de la transformation, sa tentative d'explication, dans un souci d'objectivité et de rigueur.

Elle désigne aussi bien un **processus de recherche** (méthode scientifique appuyée sur des vestiges, des documents), que le **récit qui en est fait**.

Toute histoire, par son récit, donne une représentation d'événements, une image mentale de ce qui, précisément, n'est pas présent. L'Histoire cherche à **rendre présents à nouveau des événements qui, étant passés, ne le sont plus**.

Le travail de l'historien est une **démarche scientifique rigoureuse** qui implique une prise de distance vis-à-vis de l'événement qui fait l'objet d'une étude critique. Rôle critique de celui qui cherche, non pas simplement à convoquer le passé, mais à l'élucider, le mettre en lumière, au service d'une connaissance compréhensive des événements historiques, au service aussi d'une disponibilité plus consciente et avertie à notre propre présent.

Faire l'Histoire n'est pas « raconter des histoires » ; en effet, dans ce dernier cas, c'est le récit qui importe, plus que la véracité de son contenu. Or le récit historique est plus une relation d'événements passés censés avoir eu lieu, et une relation dans les deux sens du terme : relater, c'est-à-dire retracer, retranscrire, faire connaître, mais aussi mettre en relation ces événements pour en montrer la lisibilité. L'Histoire produit donc une **représentation travaillée, élaborée**, alors que la fiction relève de l'imagination pure, qui n'a pas besoin de se référer au réel.

II) La mémoire

La mémoire est la **faculté par laquelle on se souvient**, on se rend présent à l'esprit, ou on maintient en lui ce qui n'est plus. Le mot vient du latin *memoria*. Les grecs représentaient la Mémoire sous les traits de *Mnèmosyne*, divinité primitive, fille d'Ouranos et de Gaïa. De fait, la Mémoire est l'une des plus anciennes déesses de l'Humanité. Par ce mythe, on rappelle aussi que le désir de se souvenir, de retenir le temps qui passe ou de chercher celui qui est perdu est la source vive de la création artistique. La mémoire désigne ici aussi bien le processus par lequel l'esprit fait retour sur le passé pour se le représenter, que le résultat de ce travail ; aussi bien la faculté de représentation du passé, que la représentation elle-même.

A) Mémoire individuelle et mémoire collective

La mémoire est d'abord une **faculté individuelle** dont les troubles ou l'absence sont considérés comme pathologiques. La mémoire est **liée à l'image associée au souvenir et à l'imagination**. C'est un travail de réflexion qui a mené à **passer de la mémoire individuelle à la mémoire collective**, sous l'influence de Freud, de son analyse de travail de réflexion, de la transposition de la mémoire empêchée (dans la ligne de la pathologie du deuil) à la mémoire collective à travers les blessures d'amour propre national ou de la mémoire manipulée, sous l'influence de Maurice Halbwachs dont le livre *La mémoire collective*, écrit pendant la guerre ne fut publié qu'après sa mort. La pénétration de la phénoménologie de la mémoire individuelle dans la sociologie de la mémoire collective se trouve dans le livre de Paul Ricœur *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. On est passé parallèlement de la conscience individuelle à la conscience collective. La **mémoire est différente** pour chaque individu et, par extension, **pour chaque groupe, qu'il soit local, social ou religieux**.

B) La mémoire et les mémoires

Il n'y a pas **une**, mais **des** mémoires collectives, qui toutes revendiquent leur légitimité. Ce qui pose la question de la fidélité au passé, et surtout le fait que chacune d'elles a une raison d'être, et cherche à faire entendre sa voix (Cf. Exemple des mémoires sur la guerre d'Algérie : des pieds-noirs, du FLN, des harkis...).

III) Distinction entre les deux

Histoire et mémoire conduisent toutes deux à des représentations du passé. La mémoire est de l'ordre de **l'affectivité et du sentiment**, l'histoire de l'ordre de la **rationalité** et de la **connaissance**. L'historien n'a pas à **juger** le passé mais à le **comprendre**. L'histoire vise clairement à **établir et à communiquer une vérité**, quand la mémoire affiche clairement son **côté subjectif** et une moindre prise de recul que l'histoire elle-même. **Opposition entre l'objectivité quasi scientifique à laquelle aspire l'historien dans ses recherches, et la subjectivité sélective d'une mémoire toujours connotée, engagée**. La mémoire est **subjective**, tandis que l'histoire se veut **objective**.

Tandis que l'histoire ambitionne **d'approcher la vérité en tentant le mieux possible d'expliquer la complexité des événements passés, la mémoire simplifie la réalité et sert plutôt la fidélité à des valeurs**. L'histoire se traduit dans nos livres et nos manuels scolaires tandis que la mémoire se grave dans le marbre et s'écrute dans le bronze.

L'histoire et la mémoire ont en commun une actualisation du passé, mais **l'histoire cherche à comprendre le passé pour en libérer le présent, alors que la mémoire entretient le poids du passé sur le présent. La mémoire est indispensable pour construire le présent, alors que l'histoire est indispensable pour comprendre le passé.**

Il y a ainsi des enjeux de la mémoire auxquels l'historien doit faire face tout en tâchant de s'en abstraire pour construire une « relation » la plus juste possible du passé. **La mémoire est toujours engagée car l'individu met en elle son identité** (construite au fil d'événements cruciaux de son existence) ; engagée aussi, lorsqu'elle est collective, allant de pair avec des **revendications** tout aussi **identitaires, voire politiques, morales.**

L'histoire en tant que connaissance et compréhension du passé est consciente de la relativité de sa connaissance et de la globalité du passé, même quand elle n'en appréhende qu'une partie très restreinte dans le temps, dans l'espace, et dans les domaines d'activité, **la mémoire ne retient du passé que ce qui l'affecte et l'isole du contexte.**

La recherche historique s'efforce d'**atteindre la vérité** sur ce qui s'est passé ; elle peut atteindre quantitativement une **objectivité** sur des données comptables, une population qui croît ou décroît, une production qui augmente ou diminue à un moment donné. L'interprétation sur les causes ou les conséquences d'une situation ou d'un événement reste toujours hypothétique, empreinte de relativité et de subjectivité. Mais il n'y a **aucune équation entre la vérité et le bien.**

La mémoire au contraire, n'entretient le souvenir d'un passé individuel, familial ou collectif qu'en en tirant une relation entre vérité (réelle ou reconstruite) et bien ; le souvenir fondant l'identité est subjectif. Il **ne retient et n'interprète de la réalité passée que ce qui concerne l'individu, la famille ou la communauté pour ignorer le contexte.** Il n'admet pas le relativisme de la connaissance sans un **ressentiment qui entraîne l'intolérance.** La recherche de la vérité est de l'ordre de la connaissance, la recherche du bien de l'ordre de la morale.

Aujourd'hui, avec les mutations démographiques liées à une forte immigration, avec le développement de nouvelles couches d'immigration qui s'intègrent plus difficilement, vivant en communautés dans les banlieues des grandes villes, le rapport entre la mémoire et ce concept ambigu d'identité, le multiculturalisme qui s'établit, la relation entre Histoire et Mémoire se modifie et se complique entre **une Histoire au singulier et des Mémoires au pluriel.**

Dans son livre intitulé Douze leçons sur l'histoire (1996), Antoine Prost récapitule les différences fondamentales qui existent à ses yeux entre histoire et mémoire. Selon lui, à l'inverse de l'histoire, **la mémoire isole un événement de son contexte ; elle cherche à le tirer de l'oubli pour lui-même et non pour l'insérer dans un récit cohérent créateur de sens.** Ainsi, en dépit des apparences, l'injonction incantatoire au « devoir de mémoire » lui semble-t-elle en réalité une négation de la demande d'histoire.

Si la mémoire se transmet, l'histoire s'enseigne.

IV) Articulation entre les deux

À l'origine, l'histoire est mémoire. Au V^e siècle av. J.-C., Hérodote d'Halicarnasse justifie son entreprise par la volonté de préserver de l'oubli des événements importants. Histoire et Mémoire semblent de prime abord, indissociables, comme autant de moyens de se rendre

présent à l'esprit un passé qui n'est plus. Pour certains historiens, antiques notamment, la mémoire n'a d'autre fonction que de raconter les faits historiques tels qu'ils se sont réellement passés, et histoire et mémoire sont donc entièrement conciliables. Thucydide, en revanche, écrit très tôt qu'histoire et mémoire sont difficiles à concilier. Pour lui, le rôle de l'historien n'est pas seulement de consigner des faits sans discernement, mais au contraire de les analyser, de les organiser, d'utiliser son esprit critique. Pour lui, l'histoire doit absolument **chercher la vérité, et ne pas se contenter de raconter des témoignages.**

Qu'il y ait une relation entre histoire et mémoire, nul ne songerait à le nier ; le terme de mémorialiste sans être synonyme d'historien, lui est proche. Si **l'histoire** a toujours occupé une place, parfois très importante, dans l'enseignement, c'est justement parce qu'elle **transmet les grands traits de la mémoire collective. L'histoire produit de l'imaginaire et du lien social.**

Les sociétés modernes s'émancipent (pas complètement) du poids de l'histoire, par une connaissance à la fois améliorée et relativisée du passé, et par une vision de l'avenir qui ne cherche pas à reproduire le passé. La mémoire collective, les lieux de mémoire sont intégrés dans l'historiographie en France depuis les années 1970, tandis que l'histoire orale, les histoires de vie en ethnologie, contribuent à intégrer l'histoire de la mémoire dans l'historiographie, à faire de la mémoire un objet de l'histoire.

Il est important de rappeler que l'histoire est science, mais science humaine, et qu'il lui est donc aussi nécessaire, pour ne pas être une simple chronologie, pour ne pas forcer non plus la raison des événements, de se confronter aux mémoires du passé comme du présent.

La mémoire précède l'histoire ; elle en est une source et en même temps elle s'en alimente. S'il y a parfois des attitudes contradictoires entre les deux, c'est parce que les études historiques ont intégré, à juste titre, le temps présent, alors que longtemps, les études historiques s'arrêtaient à l'époque de la génération vivante.

V) Tension entre l'histoire et la mémoire

On peut dire d'une part que l'histoire et la mémoire tendent de plus en plus à se confondre. Nous sommes dans des temps où Histoire et Mémoire se confondent quotidiennement dans une médiatisation et une « spectacularisation », démesurées parfois, de tout ce qui a trait au passé. On peut citer à titre d'exemple les récents débats pendant la campagne présidentielle sur la décolonisation, le régime de Vichy, la rafle du Vel d'Hiv...

Mais le rapport entre histoire et mémoire, leurs relations, se posent aussi conflictuellement dans la société contemporaine. Entre histoire et mémoire, il y a un éternel **conflit des interprétations**

L'historien a besoin des différentes manifestations de la mémoire. D'une part, l'historien se confronte à une mémoire toujours susceptible de défaillir, et ses défaillances possibles sont multiples, allant de l'oubli à la production d'images fictives (d'où le problème de la crédibilité des témoins), en passant par la sélection ou l'altération des souvenirs.

La mémoire collective a toujours tendance à « faire pression » sur l'Histoire, exigeant d'elle une caution scientifique, un travail de légitimation qui n'est pas du ressort de l'historien (en quête d'une autre légitimité, scientifique).

Tout comme la philosophie a été la servante de la religion, **l'histoire doit lutter plus que jamais pour ne pas être celle de la mémoire**, toujours en proie à la tentation de remplacer une compréhension du passé par la répétition obsessionnelle et compulsive de l'événement qui la hante et la justifie en même temps. Qu'elle soit individuelle ou collective, une mémoire qui parasite la quête de véracité de la représentation par son caractère traumatique et envahissant, empêche l'individu ou le peuple de prendre en main son présent et d'envisager l'avenir sainement. Les critères historiques de sélection doivent chercher l'indépendance face à de telles influences, au risque de produire une histoire orientée, voire doctrinaire d'un point de vue idéologique.

Il semble qu'il appartienne à l'historien, et qu'il soit même de son devoir, de se positionner face à la **tendance naturellement envahissante de la mémoire**. Il doit réaffirmer son rôle critique, le caractère indépendant de son travail, qui relève d'une discrimination de la mémoire et du souvenir. En ce sens, la mémoire reste un outil essentiel de la recherche historique, et reste l'objet aussi de l'histoire, mais ne saurait en devenir le sujet ou l'initiatrice.

La mémoire des événements passés peut contribuer à expliquer les situations présentes et à **éviter que se reproduisent des crimes ou des crises du passé** ; dans ce but, elle a des liens avec l'histoire qui peut lui apporter une connaissance sinon authentique (car toujours relative), plus proche des différents aspects des réalités passées.

Il est intéressant de s'interroger sur le rôle de l'historien et la portée de son travail face à des mémoires toujours très diverses, pas toujours objectives, pas toujours réelles. L'historien peut et doit s'appuyer sur des mémoires, mais il ne peut en aucun cas se limiter à cet apport d'informations, sous peine de voir ses connaissances et son jugement être fortement biaisés. La mémoire est un critère important, mais pas suffisant pour l'histoire, qui se nourrit de nombreux autres éléments différents. La mémoire n'est qu'une partie et qu'une étape du travail de l'historien, qui ne peut et ne doit absolument pas se contenter de se souvenir. Bien au-delà de cela, il doit analyser, critiquer, construire, trier les informations.

La mémoire collective peut exercer une pression importante sur l'Histoire, jusqu'à parfois en empêcher l'objectivité et l'indépendance. Il est alors risqué de laisser la mémoire collective jouer pleinement son rôle, car dans le cas contraire elle peut envahir et polluer l'Histoire. Le rôle de l'historien, en l'espèce, est donc de prendre encore davantage de recul et de distance face à cette mémoire collective, pour limiter son impact et son rôle et s'assurer de son objectivité autant que possible.

Il est usuel de définir la mémoire comme étant la faculté de conserver des traces du passé et de pouvoir s'y référer activement en fonction des situations présentes. Mais très souvent, les discours identitaires, empêchent une lecture objective des événements historiques. Récemment, le « rapport Stora » a renouvelé le débat ancien, mais toujours renouvelé, autour des liens existants entre la *mémoire historique* et l'*histoire savante*. Recenser, rassembler, mettre en ordre étaient les Maîtres-mots de son rapport. Mais face à ce vif intérêt pour la mémoire, d'autres voix s'élèvent pour mettre en garde contre l'instrumentalisation de ce qui reste vivant de la « mémoire historique » au service de la politique.

Cet antagonisme entre histoire et mémoire est récent. Il est la conséquence des profondes mutations qui, depuis plus d'un siècle, ont affecté la définition de l'histoire comme celle de la place revendiquée dans la société par les historiens. Progressivement, ceux-ci ont pris de la distance vis-à-vis de la fabrication d'un roman national, et ont affiché leur méfiance, après les

expériences douloureuses du XX^e siècle, envers toute tentation de manipulation de la mémoire collective. Les renouvellements introduits par l'Ecole des Annales en faveur d'une histoire globale inscrite dans la longue durée ont aussi contribué à cette rupture des historiens avec l'histoire-mémoire traditionnelle. En contrepartie de cet effacement, on assiste depuis quelques années à la montée des revendications mémorielles, face auxquelles les historiens doivent se positionner.

VI) Devoir de mémoire, travail de mémoire

La conjonction de l'histoire immédiate et du développement de la mémoire collective comme élément d'identité a contribué au concept de devoir de mémoire.

Formé d'abord en raison de la culpabilisation des sociétés occidentales face à l'horreur des crimes nazis, le concept nouveau de devoir de mémoire a correspondu à **l'extension des droits de l'homme, à la persistance du traumatisme résultant du génocide subi par les populations juives** pendant la seconde guerre mondiale. C'est un concept lié aux notions de justice et d'éthique. Le devoir de mémoire s'appuie sur des recherches historiques : ainsi les études historiques de la Shoah réduisent à néant les positions des négationnistes et confortent sa spécificité, mais il est tourné vers le futur et l'impératif, alors que l'histoire est représentation présente du passé. À l'origine, le devoir de mémoire avec Primo Lévi était conçu comme s'imposant aux survivants des camps nazis d'extermination. Le concept utilisé plus récemment pour les massacres du Rwanda a été étendu à des époques plus anciennes (traite des noirs) ou à des situations plus complexes (colonisation), isolées de leur contexte ; ne concernant plus ceux qui les ont directement vécus, il prend un caractère idéologique ou affectif.

Le devoir de mémoire s'est mondialisé, recouvrant la notion de droits de l'homme qui avait marqué, aux différents moments de sa déclaration, un progrès de la morale nationale puis internationale. Le concept de devoir de mémoire s'est trouvé associé récemment à celui de **repentance**. Si on reprend ces trois concepts, devoir, mémoire, repentance, il semble qu'ils s'appliquent, tous les trois, à l'individu ; l'individu n'est responsable que de ses actes ; le rendre responsable des actes de ses ancêtres serait un retour en arrière, une négation de la liberté. Qu'il y ait une repentance **d'une institution comme une Église ou un État**, désapprouvant des actes ou des attitudes dans le passé de ces institutions qui existent encore, peut et même **doit s'étendre aux contemporains acteurs de ces actes désapprouvés, mais non à leurs descendants**.

Parmi les maîtres mots de notre époque, le devoir de mémoire est une de ces **expressions mythiques** qui peuvent fonder la pensée unique et entretenir les antagonismes. Réfléchissant sur le lien entre le trio *histoire, mémoire et oubli*, le philosophe Paul Ricœur (1913-2005) établit une distinction entre mémoire « empêchée », « manipulée » et « obligée », et invite en conséquence au « **travail de mémoire** », **une notion jugée moins stérilisante que l'omniprésent « devoir de mémoire », ce passage obligé de nombreuses exhortations issues de la classe politique**. C'est d'ailleurs en réaction contre les risques de dérapages antiscientifiques inhérents à ces rappels à l'ordre que, dans la fin des années 1980, s'est développée une histoire de la mémoire, en tant que branche de l'histoire des représentations.

Le travail de mémoire est une **démarche sociale** qui devrait impliquer l'ensemble de la population et faire l'objet d'un consensus politique autour d'une sélection orientée de notre histoire.

Il est frappant que la prise de distance face au devoir de mémoire ait été prise d'abord par des historiens qui ont utilisé la mémoire comme objet d'étude et la tradition orale. C'est le cas de Philippe Joutard constatant que « la mémoire peut être un puissant vecteur de la montée des intolérances où s'affrontent des identités fermées », concluait : « Dans un État de droit et une nation démocratique, **c'est le devoir d'histoire et non le devoir de mémoire qui forme le citoyen** » ... C'est aussi le cas de Henry Rousso qui déclarait en 1998 : « Lorsque j'ai écrit *Le syndrome de Vichy*, je n'imaginai pas que cet ouvrage puisse être instrumentalisé par l'idéologie croissante du devoir de mémoire » ; le même historien regrette « lorsque **le devoir de mémoire se transforme en morale de substitution** », constatant que « la morale ou plutôt le moralisme ne fait pas bon ménage avec la vérité historique ». L'histoire, même si sa connaissance est toujours inspirée par le présent, ce qui faisait dire au grand historien et philosophe italien Benedetto Croce que « toute histoire est contemporaine », cherche à comprendre l'évolution des hommes, de leurs rapports entre eux, de leurs rapports avec la nature, de leurs productions. **Il ne se dégage de l'histoire ni leçon, ni jugement, ni morale.** La connaissance historique est consciente de ses faiblesses, notamment des lacunes de ses sources qui ne lui permettent de saisir seulement que certains aspects du passé.

La **référence à la mémoire comme élément d'identité** est de plus en plus invoquée. Or, la mémoire est d'abord faculté personnelle, individuelle, transmise au sein des groupes auxquels appartient l'individu, mémoire familiale, mémoire ethnique, mémoire religieuse, mémoire d'un groupe social, mémoire d'un parti politique. **Le devoir de mémoire est circonscrit le plus souvent dans le cadre de la famille, du groupe, de la religion.** Mémoire et oubli sont sur le même registre, du domaine de la morale et du civisme pour promouvoir l'une et blâmer le second. Mais à côté de **l'oubli volontaire** ou inconscient, il y a l'oubli ordonné comme **l'édit de Nantes** édictant : « Premièrement que la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autre depuis le commencement de 1585... demeurera éteinte et assoupie, comme de chose non advenue ». Un exemple plus récent est celui de la période de transition démocratique en Espagne après 1975.

VII) L'histoire des mémoires

La relation entre Histoire et Mémoire, très ancienne, a pris un aspect nouveau depuis une trentaine d'années en France quand **la mémoire est devenue objet de l'histoire** sous l'impulsion notamment de Jacques Le Goff et de Pierre Nora. C'était l'époque où les sociétés industrielles commençaient à douter que l'avenir et la science s'identifient nécessairement au progrès ; ce qui correspond en France à la crise de 1968 et à la fin des trente glorieuses, quand **l'inquiétude sur l'avenir amène à réévaluer le passé** et à mettre en valeur le patrimoine.

Étudier la mémoire revient à étudier comment et pourquoi, **au fil du temps, la mémoire s'est imposée comme un véritable objet d'histoire**, notamment sous l'impulsion de Pierre Nora. L'histoire de la mémoire collective est entendue comme celle de l'usage des passés dans les présents successifs. Caractéristique de cette démarche, l'entreprise de Pierre Nora par exemple, vise à l'établissement d'une cartographie mentale. Dans ce cadre, les lieux de mémoire sont entendus largement, puisqu'à côté des « panthéons » nationaux des emblèmes figurent également des notions telles les spécificités régionales, l'imaginaire, le folklore populaire... (etc.). Ici, « lieu » équivaut à « élément du patrimoine symbolique ».

Faire et enseigner l'histoire des mémoires à l'œuvre dans ces mêmes sociétés, peut s'avérer, dans ces conditions, un travail aussi passionnant qu'il est essentiel. Il semble en effet que toute société mette en place suffisamment de relais de transmission de la mémoire, pour laisser

l'historien, dans ses recherches comme face à ses élèves, ses étudiants, ses lecteurs et ses pairs, faire et enseigner l'histoire.

Comment passer des mémoires familiales à une histoire collective ? Il y a des mémoires familiales qui sont singulières. Chacun porte la sienne : les mémoires sont évidemment différentes, on compose avec les silences, on essaye de créer autour de ces silences : mais ce n'est *pas du vide* (Safia Metidji).

L'imaginaire des descendants est central : comment, et avec quels éléments, se représentent-ils l'histoire ? Comment comble-t-on les trous avec son imagination ? Comment se construit le récit ? C'est aussi un des enjeux du construire ensemble : construire un récit non pas de vérité partagée, mais un récit qui mettrait d'accord sur ce qu'il existe de commun.

Ce dernier serait d'ailleurs en mesure de faire une histoire des mémoires qui, dans leur évolution, leurs conflits, les processus qu'elles traversent, ont tous les caractères de l'objet historique. Or **l'historien n'est le médium d'aucune mémoire**, dont les relais sont d'une autre nature ; l'émergence de l'une, la prééminence ou le silence des autres, **toutes ces manifestations répondent à des conditions politiques et à des intérêts qui ne sont pas ceux de l'historien.**

VIII) La conflictualité des mémoires

Les mémoires peuvent donner du passé une interprétation idéologique en des sens opposés. Dans ce cas, la mémoire entretient les antagonismes du passé : les troubles de l'Ulster en Irlande, les conflits au sein de l'ex Yougoslavie en sont des exemples. Des représentations différentes du passé engendrent des conflits de mémoire que l'on retrouve dans de nombreuses commémorations récentes, le cinq-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique, la Révolution Française, surtout lorsque le devoir de Mémoire dérive, dans certains pays, en contrôle de la mémoire par l'État, instrumentalisant aussi l'Histoire.

Les mémoires entrent en concurrence surtout quand elles sont « **blessées** ». Il a fallu près de quatre siècles en France, pour que catholiques et protestants surmontent les différences de leur mémoire ; entre nordistes et sudistes aux États-Unis, ce n'est pas encore complètement réalisé. Les commémorations nationales instrumentalisent souvent l'histoire, elles reflètent le rapport des États à leur histoire, la réalité historique tendant à s'effacer souvent derrière la remémoration. L'histoire des États-Unis nous fournit un exemple avec le thème de la frontière, de la conquête de l'Ouest qui est au centre de l'histoire américaine. En 1991 une exposition à Washington, « The West America : reinterpreting images of the Frontier 1820-1920 », démolissait le mythe pour mettre en avant le massacre des populations indiennes, ce qui souleva toute une polémique.

Les identités dites « de minorités », régionalistes notamment, qui **s'affirmèrent en s'opposant à une identité nationale englobante dont elles se disaient victimes**, s'agrégèrent selon un mécanisme similaire d'invocation d'une mémoire des origines médiévales : les Bretons retrouvèrent le roi Arthur et Brocéliande, les Languedociens les Cathares et les Corses les pourfendeurs de Maures.

Autre exemple : **l'histoire de la colonisation française a connu successivement une historiographie irénique et ensuite une historiographie diabolisante**, largement initiée par des auteurs des ex-métropoles coloniales. Il faudra au moins une génération encore, la

focalisation de la mémoire sur de nouveaux événements, sur de nouvelles situations, pour que l'histoire de la période coloniale s'insère dans l'évolution générale des peuples africains, non plus selon une appréciation morale, mais selon une évaluation scientifique des évolutions démographiques, techniques, économiques, culturelles des sociétés et des pays. **L'historien n'a pas à se faire l'apologiste du passé de son pays ni à se complaire dans la stigmatisation du passé national, ni à manipuler la culpabilité collective.** Ce qui explique l'hostilité manifestée – et pas seulement par les historiens – contre la loi du 22 février 2005, où le politique semble vouloir orienter l'historiographie sur l'Algérie, mais aussi les réserves des historiens sur la Loi Taubira ou même la loi Gayssot ; il ne faut pas juger les événements d'il y a deux siècles avec les critères d'aujourd'hui.

Le problème de l'esclavage paraît exemplaire des différences et des relations entre les deux notions et permet d'en préciser les distinctions. L'histoire de l'esclavage se situe dans une histoire de longue durée des formes de domination dans les sociétés humaines, depuis les époques les plus anciennes, avec des aspects spécifiques selon les périodes et selon les pays. Son histoire comprend à la fois ces différents aspects et les effets à court et à long terme ; parmi eux, liée aux progrès de la navigation et du commerce, la traite des noirs a déporté des millions d'Africains en Amérique avec des effets négatifs pour l'Afrique et positifs pour l'Amérique mais aussi pour l'Europe occidentale. La traite des noirs d'Afrique subsaharienne vers le monde arabe, à la fois antérieure et postérieure, souvent à des fins sexuelles, eut des effets tout aussi négatifs pour l'Afrique.

Son histoire comprend aussi celle de son abolition. Au moment où l'Angleterre puis la France abolissent avec plus ou moins de lenteur la traite des noirs, une des formes les plus atroces de l'esclavage (de même que les mutilations génitales de la traite arabe pour fournir des eunuques), le sort des premières générations de la révolution industrielle en Angleterre et en Europe continentale, avec des enfants de cinq ou six ans travaillant dans les mines de charbon ou dans les filatures était aussi affreux.

L'histoire de l'esclavage a suscité de nombreuses études et controverses, notamment sur l'évaluation, sur les conditions et la mortalité des esclaves au cours de la traite, tandis que l'évolution des idées, de la morale et du droit modifiait les recherches et l'appréciation de leurs résultats. Elle s'est enrichie depuis plus d'un siècle de recherches, de méthodes, d'interrogations et d'interprétations, s'élargissant à l'époque contemporaine à la fois de la recherche des répercussions sur les situations et les mentalités actuelles et de la persistance jusqu'à la fin du XX^e siècle de l'esclavage encore dans certains pays comme la Mauritanie ou le Soudan...

« On ne peut pas penser réparation sans explorer aussi la blessure qui va avec, et cette exploration passe par le dialogue entre toutes les parties : la mémoire est un travail, pas une stèle » (Kader Attia).

La société française est confrontée à un dilemme dans sa mémoire, il faudrait dire dans ses mémoires : d'un côté, sous la pression médiatique, fluctuante, une pensée unique voulant imposer la mémoire d'un groupe, d'une idéologie, d'une opinion à la mode à toute la société avec le risque d'un historiquement correct, d'autre part la société française évoluant de plus en plus vers une société pluriculturelle, se compose de familles, de groupes, de partis, d'organisations ayant chacun sa propre mémoire, mais chaque homme selon son lieu de vie, ses origines, son appartenance sociale ou idéologique, s'identifie lui-même à plusieurs mémoires. De ces tendances contradictoires, peut naître une dérive de la mémoire, aboutissant à une **défiance généralisée d'une société fragmentée dont les mémoires s'opposent et**

entretiennent ressentiment et victimisation. Au nom de la mémoire, on procède à une judiciarisation de l'histoire. La mémoire devient un adversaire de la liberté de choix selon Pierre Nora, elle établit une dictature du présent car la victimisation renvoie aux situations sociales présentes.

Les **États** cherchent à forger une **mémoire commune, à cimenter la cohésion nationale dans la célébration des fêtes nationales**, des centenaires des grands événements du passé. Il s'agit là d'une **mémoire collective qui s'appuie sur l'histoire**, ce qui n'est pas sans ambiguïté. Les commémorations publiques peuvent entraîner une confusion entre histoire et mémoire ; la place des commémorations envahit l'espace public aux dépens des débats sur l'avenir. Mais elles peuvent aussi montrer que ce qui était du domaine de la mémoire, de l'émotion et de la passion, tombe dans le domaine de l'histoire et de la connaissance et s'insère dans le contexte de la réflexion, de l'espace et du temps.

Chez les Romains de la fin de la République et du début du régime impérial, l'histoire se fait véritablement remémoration à vocation exemplaire : la commémoration y est source d'émulation et contribue à construire une mémoire socialement effective

La référence politique constante qu'a représenté l'Empire romain durant tout le Moyen Âge, comme en témoigne par exemple la fameuse Donation de Constantin, est une « création » forgée de toutes pièces. L'humanisme aidant, l'amour de l'Antique caractérise le classicisme européen, durant lesquels l'histoire occupe une place privilégiée dans la culture des hommes du temps. Les savants de la période classique et de celle des Lumières ancrèrent dans les esprits une certaine idée du Moyen Âge, obscur et peu digne d'intérêt, que les hommes de la Renaissance avaient lancée.

La Révolution française et l'Empire porteront à leur comble les emprunts à une Antiquité stéréotypée et atemporelle dans le but de construire une mémoire lavée de l'héritage abhorrée de la monarchie et de l'Ancien Régime. Par la suite, les nationalistes du XIX^e siècle puiseront à leur tour abondamment dans l'histoire ancienne (pas seulement gréco-romaine d'ailleurs) pour fonder leurs revendications souvent antagonistes.

L'engouement romantique pour la période médiévale apparaît comme une rupture dont les premiers conservateurs et muséographes des années révolutionnaires furent certainement les éclaireurs. Même si leur œuvre était pétrie d'erreurs historiques grossières, Alexandre Lenoir, Victor Hugo ou Alexandre Dumas ont éveillé une passion populaire pour cette période historique

C'est à partir de là qu'une dynamique a été impulsée, dont l'enseignement – secondaire et supérieur dès la Restauration, primaire à partir de la III^e République – a été le principal moteur, entre vulgarisation des apports de l'histoire savante et passion de plus en plus partagée pour le Moyen Âge. Là, le « mythe des origines », pour reprendre l'expression de Marc Bloch, trouvait sa pleine expression : Clovis à Tolbiac, Charles Martel à Poitiers, Charlemagne et sa barbe fleurie à Roncevaux, Louis IX sous son chêne et Jeanne d'Arc sur son bûcher... Les Français des trois derniers quarts du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle invoquaient les grandes figures que le premier sentiment national, médiéval celui-là, avait déjà honorée, mais en les réactualisant totalement.

Un subtil compromis avec toutes les formes de l'héritage révolutionnaire permettait que, miraculeusement, tous les Français s'y retrouvent, ce en quoi le mythe peut être qualifiée de

pleinement opératoire. Sans surprise, il se délita lorsque le sentiment national lui-même qui le sous-tendait s'affaiblit pour différentes raisons politico-culturelles, dont la mondialisation.

Développement sur la **mémoire de l'esclavage**.

Elle semble avoir pris naissance, à partir des récits d'esclaves, chez les abolitionnistes anglais et nord-américains dans la première moitié du XIX^e siècle, puis chez les noirs américains des États-Unis à la recherche de leurs racines au XX^e siècle. Elle se nourrit sélectivement des résultats des recherches historiques mais se place non sur le plan historique rationnel, mais sur un plan affectif et éthique qui mêle réalité et légende. Le choix de Gorée comme lieu de mémoire déclaré patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en est un exemple. Gorée a été un lieu important dans la traite négrière française, mais pas primordial, il a été néanmoins choisi comme lieux symbolique car il a conservé une physionomie proche de celle du XVIII^e siècle. Madame Coquery-Vidrovitch dans une étude sur *Réappropriation des contacts avec l'Occident et ferveur commémorative* donne comme exemple d'un « lieu de mémoire bâtissant un complexe identitaire commun » : la « maison des esclaves », devant laquelle se sont inclinées nombre de personnalités, du pape Jean Paul II au président Clinton ou à Nelson Mandela, bien que « ré-inventée », construite à la fin du XVIII^e siècle seulement. Elle n'en est pas moins un lieu de mémoire, symbole de situations déroulées prioritairement ailleurs de ce qu'un des derniers historiens des traites négrières appelle « la plus importante déportation organisée d'êtres humains ». Le même auteur Olivier Pétré-Grenouilleau, écrit aussi qu'elle est « mal connue et déformée par les approches subjectives et les lieux communs ». Parlant des « rapports douloureux entre histoire et mémoire de l'esclavage », sans minimiser le rôle ni les caractères de la traite négrière atlantique, il présente les **études historiques récentes sur la traite terrestre et orientale et la place de l'esclavage dans les sociétés africaines**, deux éléments qui sont généralement peu mis en cause dans la mémoire de l'esclavage en Afrique. L'idée de réparation s'inspirant des réparations versées après la seconde guerre mondiale à la communauté juive a été développée d'abord chez des intellectuels occidentaux ou formés en Occident et par des avocats anglais avant d'entraîner des débats confus et ambigus à la conférence mondiale de Durban contre le racisme en août-septembre 2001. Ce n'est pas une question qu'on peut traiter en quelques lignes et elle soulève actuellement des discussions entre les sociétés africaines, amenant à rappeler le **rôle important joué par des africains dans la traite**. Ainsi la mémoire de l'esclavage soulève ou réveille la question des responsabilités de certaines ethnies, la prépondérance qu'en ont tiré certains peuples aux dépens d'autres. Elle illustre les conflits de mémoire entre les régions côtières de l'Afrique de l'Ouest comme le royaume d'Abomey (le Bénin actuel) et la Côte de l'Or, bénéficiaires de la traite aux dépens de populations de l'intérieur qui en furent les victimes. Présentant un numéro de la revue *Hérodote* sur la géopolitique de l'Afrique médiane, Yves Lacoste écrit que la traite négrière est « une des causes majeures des antagonismes qui opposent les différents peuples ». Dans le volume déjà cité de *Conflits de Mémoire*, Michel Naumann oppose le cas de deux romanciers congolais, Sony Labou Tansi venu des ethnies de l'intérieur donneuses d'esclaves et Tchicaya U Tam'si venu d'ethnies preneuses d'esclaves.

La confusion des idées (par exemple entre esclavage et génocide), liée à la pensée unique qui semble interdire toute discussion, pèse sur la Mémoire de l'esclavage. Si la condamnation de l'esclavage et la reconnaissance de sa violation du droit de l'homme le plus fondamental sont aujourd'hui justement reconnus, c'est grâce au mouvement abolitionniste qui prit naissance en Angleterre puis aux États-Unis, en France et dans d'autres pays européens. Le souvenir de

l'esclavage permet encore de comprendre des attitudes, des clivages, des mentalités aujourd'hui au sein de sociétés africaines, il peut contribuer à s'en libérer ou au contraire à maintenir des ressentiments voire à expliquer certains antagonismes.

Peut-on concilier histoire et mémoire ? Synthèse du débat *Marcelle le 7 1 2023*

Si les deux concepts se réfèrent à l'appréhension du passé, poser la question du problème de leur « conciliabilité » suppose qu'ils sont distincts, et peut être conflictuels.

Nous nous sommes alors efforcés de qualifier l'une et l'autre de ces deux notions.

L'histoire et ses objets

- Ses objets sont situés dans le temps (on découvre avec étonnement que l'on fait l'histoire des temps préhistoriques !) et dans un espace déterminé.
- Leur succession ou simultanéité sont primordiales pour la recherche des liens de causalité. Ainsi l'historien construira-t-il un récit, ou des récits cohérents, qui donneront sens aux événements.
Ils peuvent s'envisager de différents points de vue et fournir une mosaïque d'histoires qui vont contribuer à cerner la réalité des faits, ou à créer des hypothèses alternatives.
- L'historien va chercher et étudier les traces et documents laissés, lorsqu'ils sont accessibles (mais il y a des archives classées secrètes) avec des méthodologies rigoureuses.
- L'histoire est donc une discipline scientifique essayant de formuler des hypothèses, de les accréditer avec des preuves, et de les soumettre à des pairs. Elle a une visée d'objectivité, de vérité, d'exhaustivité.
- Il y a des multitudes d'histoires spécifiques et même l'histoire de l'historiographie qui peut montrer que cette discipline, avec sa scientificité revendiquée, n'est pas insensible à son environnement culturel, politique, voire religieux.
- Malgré sa visée d'objectivité, comme toute science humaine, elle peut être entachée de subjectivité, de refoulement, être sujette à instrumentalisation et à malhonnêteté intellectuelle (Ex. : négationisme). Le seul fait de délimiter un champ historique déterminé est porteur de message, ainsi faire revivre à Narbonne la brillante période romaine dans le Musée Narbo Via apporte du lustre à la ville actuelle.
- La propension à médiatiser ou vulgariser l'histoire, à en faire du spectacle peut amener à entamer la rigueur de la transmission disciplinaire (parcs d'attractions, émission télé « Secrets d'histoire », etc.).
- L'historien s'appuie sur la pluridisciplinarité et prend en compte la multi-factorialité de événements, leur complexité.

La mémoire

- Elle a un caractère d'actualité même si elle porte sur des événements passés.
- Elle est subjective, individualisée et donc plurielle.
- Elle est spontanée, peu organisée.
- Elle est sensible, empreinte d'affectivité, et donc sujette à des distorsions par rapport à la réalité des faits. Elle donne lieu à une pluralité de récits qui peuvent se conforter ou être en contradiction (Exemple des témoignages divergents).
- Elle met en jeu le corps, non seulement par les capacités de mémorisation, mais aussi par les traces sensorielles (Cf. La madeleine de Proust) ou les traces motrices (habitudes) qui s'y inscrivent.

-
- Elle peut survaloriser certains événements et en négliger d'autres. L'oubli a d'ailleurs dans la mémoire une place importante, utile voire indispensable. Il est quelquefois impossible (stress post-traumatique).
 - La mémoire donne lieu à des récits, mais elle peut aussi être uniquement inscription dans le corps ou/et dans l'esprit.

L'énumération des caractéristiques de chaque notion que nous avons mises en évidence montre leurs différences profondes, alors que toutes deux portent sur l'appréhension du passé. Cela les oppose-t-il pour autant ?

Elles peuvent être complémentaires

Toutes deux concourent, chacune à leur façon, à nous enraciner et à enrichir une identité qui s'avère complexe et ouverte.

Les historiens, quand ils le peuvent, s'appuient sur des *témoignages* qu'ils recourent. Cela renforce l'incontestabilité des faits tant que les témoins sont encore en vie (survivants des camps de concentration, poilus). L'enseignement de l'histoire fait lui aussi appel aux témoignages, de manière à toucher la sensibilité des élèves et à les assurer que « l'histoire ce n'est pas des histoires ». De cette manière on peut espérer que les jeunes pourront dire « plus jamais ça ! » et faire en sorte qu'il en soit ainsi.

L'historien peut avoir un rôle d'arbitre par rapport au phénomène de concurrence des mémoires, parce qu'il a du recul et peut dégager des souffrances de même nature dans des causes distinctes par exemple.

La mémoire individuelle comme collective peut se nourrir des recherches historiques pour s'enrichir ou/et se corriger parfois.

Le devoir de mémoire, pour exorciser les fantômes du passé, semble aujourd'hui une nécessité voire une injonction. Mais certains historiens préfèrent parler de « travail de mémoire ».

Narbo Philo à Narbo Via - Dimanche 5 mars 2023 – Séance 5

Les civilisations sont-elles mortelles ?

Qu'est-ce qu'une civilisation ?

Le concept de civilisation a évolué au cours du temps. Avant le XVIIIe siècle, ce mot avait un sens laudatif. Il recouvrait l'idée que c'était l'état des peuples les plus éloignés de la barbarie. L'homme civilisé était celui de l'Europe occidentale. Les Européens se considéraient comme supérieurs aux autres peuples grâce à leurs progrès scientifiques, techniques et le caractère rationnel de leur organisation sociale et politique. Ils ont cru que leur civilisation faisait d'eux des hommes civilisés et leur donnait le droit de civiliser les autres peuples en les colonisant. Au XIXe siècle, le Français Jules Ferry pensait qu'il était du devoir des Européens de coloniser les *peuples inférieurs* pour leur « apporter » la civilisation.

Au XXe ce sens normatif va disparaître. Une civilisation est caractérisée aujourd'hui, sans jugement de valeur, par l'ensemble des données sociales, religieuses, politiques, techniques et scientifiques, ainsi que des productions esthétiques, qui se transmettent de génération à génération dans une société donnée. C'est l'ensemble des caractères propres à la vie intellectuelle, artistique, morale, sociale et matérielle d'un pays ou d'une société : exemple la civilisation des Incas. Il a en ce sens une signification proche de la culture (au sens historique, sociologique, ethnologique).

Huntington, dans *Le Choc des civilisations*, distingue plusieurs civilisations :

Civilisation chrétienne occidentale. Civilisation orthodoxe. Civilisation d'Amérique latine. Civilisation islamique. Civilisation hindouiste. Civilisation chinoise. Civilisation africaine. Civilisation bouddhiste.

Une civilisation concerne ici une aire géographique vaste, et se définit souvent par une religion.

La Civilisation romaine

La civilisation romaine représente l'ensemble des traits culturels, intellectuels, politiques, moraux et techniques qui permettent de définir **la société romaine antique** du 8^e siècle avant J.-C. à la chute de l'Empire romain en 476 (13 siècles), répartie en 3 périodes : La Royauté, de 753 à 509 avant J. -C. ; La République, de 509 à 27 avant J. -C. ; L'Empire, constitué du Bas et du Haut-Empire, de 27 avant J. -C. à 476 après J. -C.

L'Empire romain fut un espace de circulation des hommes et des idées unique dans l'histoire par son ampleur dans l'espace et le temps. La paix romaine (*pax romana*) favorisa le développement d'un modèle éducatif et culturel homogène en même temps que la diffusion de nouvelles religions. Ces tendances donneront un caractère universaliste à la civilisation romaine.

L'empire romain d'Occident s'appauvrit au fil du temps, du fait des invasions barbares. Son économie est fragilisée. Lever des impôts aux quatre coins de l'empire devient compliqué à cause des invasions barbares. Comme la collecte d'impôts rentre mal, la levée des armées est difficile. Le barbare Odoacre défait en 476 Romulus Augustule, le dernier empereur d'Occident. Son abdication marque l'effondrement de **l'empire romain** d'Occident.

Qu'est-ce être mortel ?

C'est être sujet à la mort, par opposition aux dieux, à l'Être éternel : l'être humain est mortel. Mais aussi, au sens figuré, c'est être susceptible de mourir à un moment ou à un autre : nos civilisations sont mortelles. Immortel est celui qui ne peut pas mourir. La différence entre éternel et immortel est que "éternel" est celui qui n'a pas eu de commencement et n'aura jamais de fin tandis que "immortel" est celui qui n'est pas sujet à la mort. Dans la mythologie, les dieux sont immortels mais non éternels, car ils ont eu une naissance. L'éternité est hors temps, l'immortalité a une origine temporelle.

Mortel renvoie à la vie, à l'être vivant. Dire qu'une civilisation est mortelle est pris en un sens figuré, cela signifie qu'elle a **disparu**.

Les civilisations sont-elles mortelles ?

P. Valéry, après la première guerre mondiale : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles ». « Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie » (*La crise de l'esprit*, 1919).

« Les civilisations sont mortelles, elles meurent comme les hommes, et cependant elles ne meurent pas à la manière des hommes. La décomposition, chez elles précède leur mort, au lieu qu'elle suit la notre » (G. Bernanos).

Les civilisations sont mortelles au sens où elles naissent dans l'histoire des humains, se développent, déclinent et disparaissent, remplacées par d'autres. Nous ne sommes plus aujourd'hui à Narbonne dans la civilisation romaine, mais Narbonne l'a été à partir du 2^e s av J.C.) La civilisation romaine a perduré pendant 13 siècles.

Mais ces civilisations continuent à vivre dans la **mémoire** des humains, qui nous rappelle leur existence et leur importance par le biais de l'**histoire**, de l'archéologie, de l'ethnologie etc. Elles ont d'une part laissé des **traces** matérielles importantes par leurs monuments, leurs œuvres d'art, et d'autre part continuent à nous **influencer** par certains aspects (Ex. : les traces du droit romain dans notre droit etc.). En ce double sens, elles ne sont pas totalement mortes... Il y a là une ambiguïté, un paradoxe : elles n'existent plus, ne sont plus là, maintenant, mais elles nous parlent, ont des choses à nous dire. Quel est alors le **statut de leur existence** aujourd'hui ?

Comment alors continuent-elles à vivre ? Et sur quel(s) modes ?

Par la présence de traces réelles dont la présence renvoie à leur absence. Par le travail des archéologues, des historiens qui nous permettent de les connaître de mieux en mieux. Par les émotions, les impressions qu'elles nous procurent : exemple des œuvres d'art. Par l'admiration qu'elles suscitent : la civilisation romaine nous frappe par l'étendue géographique de sa diffusion, sa durée (13 siècles), la majesté imposante de ses monuments (forum, temple, théâtre, amphithéâtre, arène, hippodrome, thermes, aqueduc etc.), l'architecture de son droit (qui a durablement marqué le droit européen), la langue latine, qui est à l'origine de la nôtre, ses philosophes, la maîtrise de l'eau, le réseau de routes, l'organisation militaire et la façon de combattre etc. L'Empire romain fut un espace de circulation des hommes et des idées unique dans l'histoire par son ampleur. La paix romaine (*pax romana*) favorisa le développement d'un modèle éducatif et culturel homogène en même temps que la diffusion de nouvelles religions. Ces tendances donneront un caractère universaliste à la civilisation romaine. Nous avons hérité de nombreux aspects de cette civilisation. Narbo Via est un moyen puissant de faire revivre et vivre cette civilisation, qui nous la rend aujourd'hui bien présente...

Les civilisations sont-elles mortelles ? *Synthèse de Marcelle Tozzi*

Nous avons tenté de définir collectivement, après la notion de civilisation romaine, la notion de civilisation en général.

Ce serait un monde partagé, la plupart du temps sur un espace spécifique (mais les civilisations peuvent aussi migrer). Ce monde partagé est constitué par un système qui lui est propre de représentations, de valeurs, de croyances, de structuration de l'espace, d'organisations sociales comportant des lois, des us et les coutumes, des productions artistiques et de l'ensemble des techniques utilisées dans la vie quotidienne (ex : la cuisine) de la sphère privée et de la sphère collective (amphores, moulins, chariots, etc.).

Une civilisation est aussi caractérisée par les moyens de communication au sens large, c'est-à-dire au niveau matériel, les voies de communication par exemple, mais elle est aussi caractérisée par un *système symbolique* spécifique avec un ensemble d'institutions dans laquelle la langue a une place primordiale colorée par ses inflexions particulières (cf : la possibilité de dire ou de ne pas dire « je » en chinois). L'écriture est un marqueur essentiel de la civilisation, bien qu'il ne soit pas obligatoire, car il y a des civilisations sans écriture.

On doit ajouter à cela la manière de communiquer avec son environnement naturel, avec les autres civilisations passées et présentes, le souci de pérennité et de legs aux générations futures.

Tout cela façonne un *imaginaire* partagé par un peuple, une appartenance commune, une *identité* collective, une certaine manière d'être-au-monde.

Que signifie être mortelle pour une civilisation ?

On connaît des civilisations comme celle des incas (mais sans doute d'autres complètement ignorées) qui se sont éteintes en tant que telles, même si l'on en retrouve des vestiges.

Comment les civilisations s'éteignent-elles ? Brutalement, par suite d'une invasion dévastatrice, d'une épidémie, d'une catastrophe naturelle, de luttes intestines, par suite d'une volonté étrangère d'éradication. Plus souvent, il semble qu'elles traversent des périodes de splendeur puis des périodes de décadence marquées par cette incapacité à se renouveler qui les font s'étioler.

Cependant, la plupart du temps, les civilisations se survivent à travers les vestiges qu'elles laissent et des héritages qui continuent à vivre dans d'autres cultures. Ainsi notre droit est encore très imprégné par le droit romain, et notre langue trouve beaucoup d'étymologies de ses mots dans le grec et le latin.

Quels facteurs peuvent contribuer à la pérennisation des civilisations ? La faculté de produire du nouveau, d'évoluer. Elles doivent se comporter comme un système ouvert, en interaction avec ce qui leur est étranger. Dans le cas contraire, celui de la fermeture sur elles-mêmes, elles auraient tendance à l'entropie, comme c'est le cas des systèmes fermés. C'est cette ouverture qui a permis à la civilisation romaine de s'enrichir d'éléments étrangers, en cherchant même à les magnifier. Rome a su dans une certaine mesure respecter les peuples conquis. Elle s'est nourrie de la civilisation grecque.

Par ailleurs nous contribuons à donner de l'existence aux civilisations passées en trouvant leurs traces. C'est dans notre regard qu'elles perdurent.

Notre civilisation capitaliste est marquée par le développement effréné des techniques, des communications, des biens, des personnes, des informations, par la surconsommation, par l'irrespect de l'environnement. Si elle devait mourir, alors cela correspondrait à l'extinction de l'espèce humaine entière puisque notre mode de vie est mondialisé et uniformisant...

Narbo Via Séance 6 – Dimanche 7 mai 2023

Vivre la citoyenneté

I) Définir la citoyenneté

Il est difficile de définir la notion de citoyenneté, car elle est différente selon les pays et dans l'histoire.

A) La citoyenneté romaine

La citoyenneté romaine est très complexe, et a évolué durant 13 siècles. Elle a été progressivement étendue au niveau de certains individus (Ex. Les affranchis) et au niveau géographique : à l'origine, le *droit de cité*, c'est-à-dire la reconnaissance de la citoyenneté, est réservé aux hommes libres inscrits dans les tribus de la ville de Rome et de son territoire limitrophe. En -89, il est étendu à tous les hommes libres d'Italie ; trois siècles après, en 212, il est accordé à tous les hommes libres de l'Empire romain. L'extension de la citoyenneté fut un puissant vecteur d'attraction de la Rome antique. La citoyenneté romaine s'acquiert par naissance si l'on est enfant d'un citoyen romain ou d'un affranchi romain. Elle peut aussi s'acquérir par naturalisation. Il y a des droits et devoirs militaires : le droit de s'incorporer dans la légion romaine, d'y recevoir une solde et une part de butin ; mais aussi l'obligation de servir dans la légion romaine ...

B) La citoyenneté française

Sont citoyens français **les personnes ayant la nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques** (Un juge peut les retirer lors d'une condamnation pénale ou d'une mise sous tutelle). La nationalité désigne le fait d'être régi personnellement par un droit civil national. Un citoyen français a aussi la nationalité européenne (Droit dont disposent toutes les personnes ayant la nationalité d'un État membre de l'Union Européenne), mais il n'y a pas de citoyenneté européenne. Les citoyens d'une même nation forment une communauté politique. L'expression « citoyen du monde » qualifie celui qui proclame son attachement à l'ensemble de l'humanité, refusant les frontières nationales. On parle alors de cosmopolitisme. Il y a donc des échelles géographiques de citoyenneté.

Être citoyen implique que l'on fait partie d'un corps politique, d'un Etat, que l'on a dans ce corps politique des droits et des devoirs politiques. En France, un citoyen ou une citoyenne est défini comme suit : « Homme ou femme âgé de plus de 18 ans, né(e) de parents français ou étrangers naturalisés » (Les mineurs ne sont pas citoyens). Les droits civiques permettent de participer à la vie publique et politique, de pouvoir se porter candidat à des emplois publics, d'être électeur (et de voter aux élections) ou encore d'être éligible. Et des devoirs civiques, par exemple payer des impôts, respecter les lois ou être juré. La domiciliation est nécessaire pour exercer des droits civiques.

En démocratie, chaque citoyen est détenteur d'une partie de la souveraineté politique. « Le citoyen est un être éminemment politique (la cité) qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse. » (Rousseau).

Le citoyen moderne est le sujet de droits et de devoirs : droits de l'homme – civils, politiques, sociaux. Les devoirs sont accomplis par les citoyens pour le bien de la collectivité (impôts, service militaire, etc.), ou de personnes (devoir dont le non-respect peut être sanctionné, par exemple, dans le cadre de la non-assistance à personne en danger) et définis par les lois des pays dans lesquels ils vivent.

Il y a trois aspects de la citoyenneté :

- La **citoyenneté civile** correspondant aux libertés fondamentales (liberté d'expression, égalité devant la justice, droit de propriété...).

- La **citoyenneté politique** fondée sur la participation politique (le droit de vote, le droit d'éligibilité, le droit d'accéder à certaines fonctions publiques, le droit d'être protégé par cet État à l'étranger).

- La **citoyenneté sociale** résultante de la création de droits socio-économiques (droit à la santé, à l'éducation, droit à la protection contre le chômage, droits syndicaux...).

La citoyenneté universelle « à la française » repose sur le postulat d'un dédoublement de l'individu qui, en tant que citoyen, est détaché de ses attaches primaires -ex. religion-, et se trouve ainsi capable d'accéder à l'universel et d'exercer sa part de souveraineté. La France se méfie des « communautarismes », repliement des individus sur leur communauté au détriment de leur appartenance nationale. La citoyenneté concerne l'individu dans sa réalité sociale et politique.

II) Vivre la (sa) citoyenneté

Le citoyen dispose de droits politiques et peut aussi, dans une société démocratique, s'impliquer dans les causes qu'il souhaite défendre. L'idée de concitoyenneté et de civisme permet la réalisation d'une communauté de vie harmonieuse entre citoyens.

Dans la démocratie athénienne, la citoyenneté avait un double sens : l'appartenance à un groupe politique et la participation civique. Pour Aristote, l'homme (libre et non esclave), n'est pleinement humain qu'en exerçant activement sa citoyenneté en venant délibérer et voter sur l'agora dans la perspective du Bien commun.

Nous en sommes loin aujourd'hui, où nous vivons une **crise de la citoyenneté** : l'individualisme, centré sur son ego, détourne de la prise en compte de notre dimension politique, de la participation à la vie politique de la société (détournement du vote, défiance vis-à-vis des élus, montée du communautarisme favorisant l'appartenance à sa communauté...)

La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi comme une participation à la vie de la cité. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.

Par l'exercice du droit de vote, le citoyen apporte sa contribution majeure à la société. En votant, mais aussi en étant candidat à une élection, il fait valoir son point de vue, change ou confirme

les gouvernants, ou encore (dans le cadre du référendum) décide des grandes orientations de la politique nationale et européenne.

En dehors des élections, les citoyens peuvent aussi, au quotidien, jouer un rôle important dans la société. Par exemple, ils peuvent adhérer à une association, un syndicat ou un parti politique et tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent, de venir en aide aux autres ou d'influencer la politique nationale et européenne.

De même, l'attitude individuelle des citoyens est importante. Les comportements de civisme (politesse, respect des biens publics...) sont pour beaucoup dans le caractère apaisé d'une société. Le civisme fait référence aux devoirs et aux responsabilités du citoyen dans l'espace public. Des exemples : prendre soin de l'environnement dans lequel on vit, porter la tenue vestimentaire appropriée, faire preuve de courtoisie, appliquer les règles de conduite établies dans son milieu.

La civilité ou **savoir-vivre** est un ensemble de règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie. C'est plutôt une vertu sociale plus que politique.

Un « **bon citoyen** » (dimension normative), c'est celui qui utilise ses droits, en particulier de vote, et accomplit ses devoirs. Celui qui participe à la vie de la cité, en s'engageant, en étant candidat à une élection, en prenant des responsabilités dans la vie politique, syndicale, associative ...

On dit souvent que le bon citoyen respecte les lois : mais que faire si elles sont injustes, discriminantes pour certaines personnes ou groupes ? Il faut dénoncer l'injustice, revendiquer et voter pour les changer. C'est le droit à la désobéissance en cas d'injustice des lois ou du pouvoir. Ex. d'Antigone, qui alla enterrer son frère, ennemi de la Cité, malgré l'interdiction de Créon, roi de Thèbes.

Il y a un pouvoir du citoyen : faire connaître son point de vue et argumenter pour convaincre, élire une personne qui cherche le « bien commun », contribuer à la vie de la cité. "Le citoyen, c'est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. Il partage avec ses concitoyens le pouvoir de faire la loi, le pouvoir d'élire et, le cas échéant, d'être élu. Si tu fais la loi, il est normal que tu lui obéisses. Ça s'appelle le civisme." (Régis Debray - *La République expliquée à ma fille*, 1998).

Vivre pleinement sa citoyenneté implique un **engagement** dans la cité. L'engagement politique peut se définir comme le fait, pour un individu, de prendre parti sur des problèmes politiques par ses discours et son action. L'engagement syndical est, dans le cadre d'une profession, l'étude et la défense des droits, ainsi que des intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels, des travailleurs. L'engagement associatif est un engagement citoyen collectif qui sert le bien commun d'un groupe ou l'action publique.

Aujourd'hui, le citoyen doit se sentir concerné par l'écologie, qui sensibilise au réchauffement climatique, à la survie de l'espèce humaine, à la biodiversité. Être **éco-citoyen**, c'est avoir conscience que chacun de ses actes quotidiens a une incidence sur la planète. Et prendre en conséquence l'engagement de respecter l'environnement afin de limiter l'impact que son geste aura sur la planète, avoir des écogestes (Réduire son « empreinte écologique »).

Synthèse de la discussion - Marcelle Tozzi

Essai de définition

Citoyen vient de « cité » : chez les grecs et les romains, c'est à l'origine celui qui est ressortissant d'une cité. Depuis les communautés d'appartenance se sont élargies et imbriquées les unes dans les autres : ville, régions, pays, entités supranationales (ex. l'Europe pour nous). Se dire et se sentir citoyen du monde est un cas un peu particulier, parce qu'on n'y retrouve pas toutes les caractéristiques de la citoyenneté (Ex. la nationalité).

La cité dans ce sens élargi possède des caractéristiques qui permettent de situer ce qu'il en est de la citoyenneté :

Cette citoyenneté qui est donnée correspond à :

- des symboles, des insignes : drapeau, hymne.
- Une situation géographique. Le territoire peut évoluer dans le temps, diminuer (Alsace et Lorraine après les guerres de 1870 et 1914) ou s'accroître, notamment par les guerres de conquêtes. Le territoire peut aussi être dispersé sur la planète (territoires d'outremer). Les romains avaient étendu les droits citoyens à des territoires conquis, mais ce n'est pas toujours le cas.
- Des structures juridiques et institutionnelles
 - Le statut de majeur qui donne accès à la nationalité. On peut demander la nationalité française et aussi être déchu de ses droits civiques en cas d'actes contraire aux intérêts de l'Etat ;
 - des institutions parmi lesquelles la monnaie ;
 - un système juridique (qui pour la France est largement héritier du droit romain). A noter que les droits de notre pays continuent à s'appliquer à nous lorsque l'on est à l'étranger ;
 - les droits juridiques et sociaux. Ce sont en quelque sorte des privilèges accordés aux ressortissants de l'entité concernée (droit de vote, droit d'éligibilité, droits d'entrer dans la fonction publique, à la condition d'avoir un casier judiciaire vierge...);
 - les devoirs qui sont la contrepartie des droits. Certains pays mettent en regard du droit de vote le devoir de voter (Belgique).

L'autre versant de la citoyenneté est ce qui est subjectivement assumée, il est caractérisé par :

- le sentiment de loyauté et de responsabilité envers sa patrie ;
- la connaissance et la reconnaissance des devoirs qui viennent en contrepartie des droits octroyés ;
- l'exercice du civisme : participation aux votes, acceptation de l'impôt, participation à la défense du territoire le cas échéant, mais aussi engagements actifs dans l'organisation du vivre ensemble (engagement politique, syndical, associatif...);

-
- la notion de bien public et de l'attention qu'on lui doit : respect des biens, des personnes (on connaît mieux la forme négative : l'incivisme !)
 - le respect du patrimoine et de l'environnement. On peut penser que les romains ont su gérer durablement les forêts en Gaule pour pouvoir continuer à alimenter leurs fours pendant trois cents ans. Grâce au souci de recyclage, nous avons à Narbonne de nombreux vestiges de la période romaine ;
 - le sentiment d'appartenance et de partage d'une culture commune, d'un destin commun, d'une histoire, d'un avenir.

Se déclarer citoyen du monde ou écocitoyen est un cas particulier, c'est une extension de la notion de citoyenneté qui ne recouvre pas la part qui nous est attribuée institutionnellement. Elle se caractérise seulement par la position subjective, par un vécu individuel d'appartenance à la planète entière sans limitation à des frontières.

Les obstacles et dérives possibles. Le nationalisme exacerbé qui peut prendre la dénomination frelatée de patriotisme, peut mener à des positions de repli, de fermeture et d'exclusion de l'autre. A l'autre extrême se trouve l'individualisme, qui rend indifférent à la notion de bien public et fait perdre la dimension collective. Une autre difficulté est la mondialisation et l'uniformisation qu'elle suppose. Malheureusement ces trois difficultés ne s'excluent pas les unes les autres, elles peuvent se combiner.

Il faut faire le constat que la citoyenneté moderne est en perte de vitesse (Les Grecs considéraient qu'être citoyen supposait obligatoirement qu'on aille débattre de la chose publique sur le forum).

Alors comment arriver à redonner des couleurs à la citoyenneté ?

Encore une fois on en appelle à l'éducation et pas seulement à celle des enfants ! Il faudrait que chacun connaisse les structures institutionnelles de base et les lois puisque nul n'est censé les ignorer. Au-delà de ces connaissances, il faudrait comprendre que les lois nous contraignent mais qu'en contrepartie elles nous protègent (Pensons au code de la route), qu'elles ont une valeur intégrative dans le sens où elles s'appliquent à tout le monde – au moins dans les démocraties ! Dans l'enfance, ce sont l'école (cours d'éducation morale et civique et mise en pratique dans la classe) et la famille qui doivent œuvrer conjointement à la formation de la citoyenneté.

La **laïcité** est une puissante base de la citoyenneté, en ce qu'elle promeut la tolérance et de ce fait rend la coexistence plus facile.

Séance 6 – Dimanche 2 juillet 2023

Avoir un métier : quels enjeux ?

Qu'est-ce qu'un métier ?

Métier vient du vieux français : mestier au XI^e siècle, qui dérive de « misterium » en latin populaire, contraction du terme « ministerium » en latin classique, signifiant à l'origine « besoin », puis « service de détail », « office », qui donne par suite en français moderne les mots Ministère et Métier.

Un **métier** désigne l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine professionnel en vue d'une rémunération. Il présente plusieurs aspects :

- Il est **socialement utile**. Il est aujourd'hui difficile de vivre en autarcie, c.à.d. de produire tout seul ce dont on a besoin. Il y a une division sociale du travail, où chacun se spécialise dans un métier pour répondre à certains besoins sociaux.

- C'est un travail **socialement reconnu** dont on tire des moyens d'existence. Ce sens tend à rejoindre la notion de profession ou d'occupation permanente. Cette reconnaissance sociale est importante pour être intégré dans une société. Le métier permet de sortir de chez soi (important pour une femme). Un chômeur qui ne peut exercer son métier se sent souvent exclu, marginalisé.

- Il donne lieu souvent à un **salaire** ou traitement, ou à une rémunération. On travaille pour gagner sa vie. Le métier donne une indépendance financière. Le niveau de qualification du métier, attesté par des examens ou des commissions, et acté dans des grilles de classification, combiné à la loi de l'offre et de la demande, détermine, en partie, sa rémunération.

- Il y a souvent **regroupement des individus** d'une même profession, avec des associations défendant les intérêts de la profession dans la société, auprès des pouvoirs publics etc. Certaines activités, en voie de professionnalisation, demandent à être officiellement reconnues comme des professions, avec les avantages du statut.

- Il est caractérisée par une **spécificité exigeant un apprentissage en formation initiale, à l'école ou non, souvent continue, et de l'expérience sur le tas** (learning by doing). Il comprend un corpus de savoirs, savoir-faire, parfois savoir-être, et témoigne d'une qualification. Les compétences se développent avec l'expérience. L'exigence d'une période d'essai, au départ de tout contrat de travail, témoigne de ce que l'employé prouve « qu'il a une compétence minimale du métier » ou en tous cas « qu'il a la volonté et l'aptitude à l'acquérir » dans le cadre d'un processus d'apprentissage des spécificités de son futur poste. Par extension, le métier (avoir du métier) désigne le degré de maîtrise acquis par une personne du fait de la pratique sur une durée suffisante de cette activité : c'est l'expérience professionnelle. Un « petit boulot » n'est pas un métier, mais un **travail précaire, sans qualification**. Ce terme populaire désigne un emploi souvent temporaire comme un job d'été. Il requiert peu de qualifications et offre généralement un salaire peu élevé.

- Il comporte un ensemble de **règles morales** communes à la communauté de la profession. Certains parlent de **déontologie**, ensemble des droits et devoirs d'une profession donnée. Certaines professions se sont données des structures pour les faire respecter (exemple des professions réglementées : ordre des médecins, pharmaciens, avocats, notaires, journalistes, psychologues...).

- Il est un **élément de l'identité** de la personne, permettant de se définir socialement (je suis plombier, enseignant...). La **motivation** pour faire un métier est importante, car c'est ce qui occupe le plus notre temps pendant de longues années.

- Il entre dans un **cadre** légal, avec un statut (Fonctionnaire, CDI, CDD, contractuel, intérim...). Le **droit du travail** reconnaît aux travailleurs des droits et devoirs dans l'exercice d'un métier. Les litiges sont traités par des tribunaux spéciaux (Ex. les prud'hommes dans le privé). Il y a régulièrement des négociations avec les syndicats dans la fonction publique, et dans le secteur privé par branches et dans les entreprises pour déterminer le contenu des conventions collectives : grilles de classification, montant des salaires, horaires, conditions de travail etc. Le libre accès aux métiers est en principe garanti à tous. En France par exemple, cette garantie est assurée par le principe constitutionnel de « libre exercice des métiers du commerce et de l'industrie ». Mais l'accès à certains métiers ou professions peut être réglementé par la puissance publique. Les activités médicales par exemple ne peuvent être exercées que par des personnes titulaires des diplômes correspondants (médecins, infirmières...). Les activités notariales ne peuvent être exercées que par des personnes titulaires des diplômes concernés et détenteurs de la charge correspondante.

Il existe de nombreux métiers, classés en trois grands **secteurs d'activités** : primaire (dont les matières sont fournies par la planète), secondaire (transformation des matières pour en faire des produits consommables) tertiaire (les services, la vente). Et selon leur contenu (alimentation, science et techniques, transport ...). On distingue souvent les métiers manuels et intellectuels. Tout métier demande un effort, mais certains sont plus pénibles physiquement.

Avoir un métier et l'exercer : quels enjeux ?

- Gagner sa vie, une contrainte pour l'individu, une nécessité vitale. Avec l'avantage d'être financièrement indépendant de sa famille (échapper à ses parents), son compagnon (essentiel pour les femmes). Condition de l'autonomie de la personne.

- Acquérir des connaissances, des compétences, de l'expérience. Pouvoir (et souvent devoir de) se perfectionner. Se sentir riche et fier de cette qualification (Ex. du chef d'œuvre pour le compagnon). Pouvoir transmettre ses acquis à d'autres, notamment les jeunes (aspect pédagogique du métier).

- Être socialement reconnu. Se sentir utile. Avoir une identité professionnelle. Important pour l'estime de soi.

- Pouvoir occuper un emploi sur le marché du travail. Echapper à la situation difficile du chômeur. S'intégrer socialement par l'insertion professionnelle. Il faut distinguer le fait de

travailler, souvent émancipateur (indépendance), et le contenu du travail, parfois inintéressant. Le métier choisi, et le métier subi ...

- Sortir de chez soi, de son cocon confortable mais parfois pesant. Être intégré à une organisation, un groupe ; avoir un plus ou moins fort sentiment d'appartenance à un corps de métier, un service, une entreprise ; des relations humaines avec des collègues, connaître des gens (Collègues, clients...). Faire l'expérience de l'esprit d'équipe, de la solidarité, parfois de luttes collectives. Versus l'expérience douloureuse de l'isolement, la solitude, la démotivation, le placard...

- Pouvoir s'épanouir dans la fabrication, la transformation, la création, et d'autre part l'échange, la chaleur et la richesse humaine des relations. Versus être dominé hiérarchiquement, exploité économiquement, aliéné idéologiquement (Marx) : charge mentale, stress, burn-out.

NARBO PHILO ENFANT

Narbo Philo à Narbo Via – Janvier 2023 - Séance 1-

T'aimes ou t'aimes pas ? approche de l'Art

Pendant la visite du musée d'archéologie nous avons regardé et écouté l'histoire romaine de vestiges esthétiques* : mosaïques en forme de décor floral et de bouclier (sol de domus), une fresque en ornement de murs et des plafonds, des sculptures d'Hercule et de Silène, etc.

(*) L'esthétique est tout ce qui définit le beau.

Nous avons choisi et dessiné une des œuvres du musée.

Puis nous nous sommes interrogés sur les Artistes, leurs œuvres leur utilité.

Est-ce que votre dessin est une œuvre d'art ?

Est-ce que ce que vous avez vu dans le musée est une œuvre d'art ?

- Parce-que c'est ancien.
- Parce-que c'est un artiste qui l'a fait.
- Parce-que c'est beau.

D'après vous est-ce que tout le monde peut être artiste ?

- Oui, tout le monde a le droit de faire ce qu'il veut, si on veut être artiste, on peut l'être.
- Non, car il y a des personnes qui ne peuvent pas physiquement.
- Ce n'est pas forcément que dessiner, cela peut être de faire ressentir des choses. Être un jardinier, c'est aussi être un artiste. Avoir de l'imagination, c'est être un artiste.
- Être un artiste dans sa tête, écrire une poésie dans sa tête sans pouvoir la dire. Parce que c'est nous qui l'avons créée.
- Être artiste, ce n'est pas forcément être très connu.
- C'est dans notre personnalité, il faut en avoir envie.
- On peut ne pas s'en apercevoir. Faire un très bon repas et ce sont les autres qui jugent que nous sommes des artistes.

Qu'en pensez- vous : à quoi sert l'art ?

-
- A décorer pour pas que tout soit triste.
 - Des tableaux, l'art nous permet d'apprendre, de nous souvenir = la mémoire.
 - Ça sert à s'exprimer par la danse, le chant, la peinture. Cela sert à être compris des autres sans parler.
 - Cela veut dire des choses.
 - Cela peut servir pour les croyances, pour dire que l'on aime bien un dieu.
 - L'art sert aussi à se nourrir.
 - Tout le monde n'a pas la même vision de l'art.
 - Une œuvre qui veut raconter quelque chose.
 - On peut trouver qu'une œuvre est belle car bien faite mais elle ne nous plait pas.

Pourquoi certains trouvent qu'une œuvre est belle et pourquoi d'autres non ?

L'ART provoque des émotions esthétiques.

Nous ne sommes pas tous pareils, donc nous n'aimons pas tous les mêmes choses.

C'est notre droit, notre avis d'aimer ou pas aimer. `

Pourquoi les hommes ont besoin d'art ?

- Décorer leurs maisons, montrer leur richesse.
- Les tableaux : souvenirs du passé.
- S'exprimer envers les autres - être compris.
- Croyances.
- Une nourriture hors du commun.

Tout le monde peut-être un artiste ? d'accord ou pas d'accord ?

Ouverture pour continuer de se questionner

Pourquoi les hommes ont besoin de l'ART ?

La philosophie c'est penser pour comprendre et agir.

Animatrice : Catherine Vermand

Narbo Philo à Narbo Via - Dimanche 5 mars 2023 – Séance 2

Le musée, l'archéologie et moi ? A quoi cela sert-il un musée ?

👤 Un atelier pour définir ce qu'est un musée :

- Un lieu de découvertes
- Un lieu d'histoire
- Un lieu d'émotions
- Un lieu d'imagination
- Un lieu de questionnements
- Un lieu d'apprentissage
- Un lieu de culture



Les mots du nuage

Apprendre - Remonter le temps- Évoluer

Visiter - Apprendre - D'autre musées / Zoé

Apprendre - Préserver les objets / Florent

Ça sert à regarder des choses qu'on n'a pas vu - peut-être on fait une œuvre / Ysaure

Imaginer - apprendre - Admirer - nouveau (ou pas) /Marius

Culture - Point de vue - Admiré - Apprécié / Ciara

Admirer - Cultiver - Apprendre - Imaginer / Juliette D

Savoir plus de choses - Que tout le monde puisse amener des œuvres / Ninon



💡 Ouvrir en se demandant que serait le musée idéal...

Narbo Philo à Narbo Via - Dimanche 2 avril 2023 – Séance 3

Le mythe et moi...

Amandine Hours

🧠 **Un atelier pour se questionner sur les mythes ;
Phaéton et le char du Soleil**

Que peut-on apprendre des mythes ?
Quelle leçon en retenir ?

Les Dieux et leurs attributs.
Les pouvoirs des Dieux ; et si on pouvait avoir un pouvoir,
lequel serait-il ?

🧠 **L'immortalité**

Être mortel c'est mourir ;
C'est garder ses amis, avoir conscience qu'il faut profiter du
temps qui passe. Peur de la mort et de la maladie.
Il faut profiter le plus possible, on sait que l'on va mourir.
Il faut profiter de la vie.
Trop sur la planète...

Être immortel, c'est ne pas mourir.
C'est ne pas vieillir, faire des expériences incroyables à
vivre, cumuler les expériences, devenir très fort.
Pas de limites, ne pas avoir peur, prendre des risques.



Animatrice : Amandine Hours

Narbo Philo à Narbo Via - Dimanche 4 juin 2023 – Séance 4

L'homme et l'animal : quelles relations entre eux, quels bénéfices ?

Nous avons découvert lors de la visite, des animaux qui ont participé à la culture romaine de très nombreuses façons suivant les besoins et l'utilisation par les humains - usage social, religieux et naturellement alimentaire.

Puis nous avons partagé notre étonnement, nos idées sur certains rituels et pratiques, existants ou disparus dans notre monde moderne actuel.

Parmi vous, qui est d'accord de dire que l'espèce humaine appartient au règne animal ?

- Oui, réponse collective
- L'homme est un animal plus évolué.

Préalable

L'homme et les animaux non humains appartiennent tous au règne animal. Historiquement on distingue trois règnes : animal, végétal et minéral. L'animal est un être vivant mobile.

Qu'est-ce qui vous a étonné, amusé durant la visite ?

- Les jeux pendant la visite du musée.
- L'ours comme animal domestique, car normalement animal sauvage.
- C'est l'homme qui a domestiqué l'animal.
- J'ai beaucoup aimé la présentation, avant les ours étaient en laisse.
- Le sacrifice des animaux.

Quelles relations entre les hommes et les animaux ?

Ressemblances entre Homme et animal

- L'ours et l'homme omnivore, marchent sur 2 pattes, ours troubadours.
- Les hommes font des offrandes.

Discussion autour des sacrifices des animaux, et des croyances religieuses

- A l'époque c'était normal de faire des offrandes.

-
- Je ne vois pas l'intérêt d'offrir des choses si on ne sait pas si les dieux les aiment (le mouton).
 - La croyance est tellement forte qu'ils ne réfléchissent pas, c'est une évidence.

Mais l'animal il en pense quoi lui ? - d'être servi en offrande ?

- L'Homme se pense plus fort que l'animal.
- L'animal, je ne sais pas s'il se rend compte de la place de l'Homme.
- L'Homme est un animal évolué, mais n'a pas toujours évolué correctement.
- L'homme a évolué, je ne sais pas si les animaux se rendent toujours compte de la place que prennent les hommes.
- Exemple : l'équitation, l'Homme est content de monter le cheval, mais eux les animaux sont-ils d'accord ?
- Certains animaux sont plus proches de l'Homme, ils ont été apprivoisés, ils se sont « habitués ».



Qui est d'accord pour dire que les animaux pensent ?

- Tous d'accord !
- Les animaux savent tous faire des choses, ce n'est pas la même pensée pour les animaux.
- Si les animaux ont des émotions, je ne vois pas pourquoi ils ne penseraient pas.

Le fait de penser appartient donc au règne animal, c'est ça ?

- Tous d'accord.
- Tous les animaux ont la notion du danger, ils doivent anticiper.
- Il n'y a pas que les animaux qui réfléchissent, et aussi les végétaux.

Synthèse collective

- On est parti des sacrifices et des croyances,
 - On n'était pas tous d'accord.
- Les animaux (non humains) et les humains réfléchissent.

tous, mais pas de la même façon.

- Les animaux ne sont pas toujours d'accord sur les pratiques mais on ne le sait pas (être monté pour un cheval).
- Les animaux communiquent avec leurs oreilles quand ils ne sont pas d'accord.

Ouverture pour continuer de se questionner...

Est-ce que cela veut dire que tous les animaux sont des êtres de relations et de communication ?



Droits des animaux et devoirs de l'Homme.

Les animaux doivent-ils avoir des droits - Quels droits ?

La philosophie c'est penser et comprendre pour agir.

Animatrice : Catherine Vermand